

Eau & Rivières

de Bretagne

Eaux des îles miroir de nos actes

DOSSIER 8 PAGES



8

EUTROPHISATION EN EAU DOUCE :
LE CAS DU LAC AU DUC

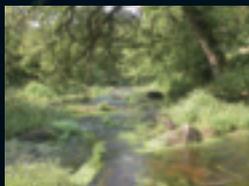
19

KAYAK,
UN AUTRE REGARD
SUR LA RIVIÈRE



5

COMMENT ILS ONT DIT NON
A LA MÉGA-DÉCHARGE



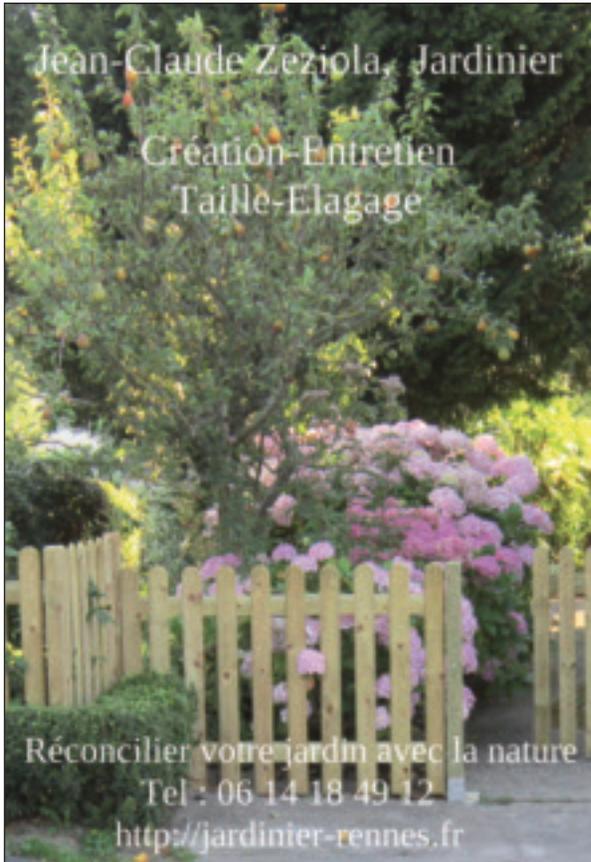
10

MORBIHAN,
LA MECQUE DU NATURALISME



Jean-Claude Zeziola, Jardinier

Création-Entretien
Taille-Elagage



Réconcilier votre jardin avec la nature
Tel : 06 14 18 49 12
<http://jardinier-rennes.fr>

Conseils Vous accompagner dans la réalisation d'une stratégie ou d'un plan d'action sur la biodiversité.

Etudes Réaliser vos plans de gestion et d'aménagements écologiques, inventaires d'habitats ou d'espèces, études d'impacts ...

Travaux Réaliser vos travaux de génie écologique, de renaturation d'espace, de restauration, d'entretien ou de gestion des milieux naturels.

Dervenn,
Génie écologique et biodiversité

Le Chemin Chaussé
35250 Mouazé
Tel : 02 99 55 55 05
contact@dervenn.com



CLOITRE
IMPRIMEURS



De réels engagements
développement durable
pour vous accompagner
dans l'éco-impression.

PEFC
PEFC/10-31-1338

ISO 14001
CERTIFIÉ

IMPRIM'VEG
Le réseau des imprimeries végétales

FSC
Le réseau des producteurs responsables

BREST - RENNES - PARIS
www.cloitre.fr 02 98 40 18 40

DESHERBAGE ALTERNATIF MECANIQUE
Suppression des pesticides

PIC BINE

Un outil à main polyvalent
pour les espaces verts,
les massifs,
les jardins
la voirie

- Précision
- Efficacité
- Moins de fatigue

Travail en position debout
Binage de précision
Sarclage en massifs
Gratage le long des bordures,
interstices de pavés ...

PIC PAVÉ
Particulièrement adapté pour les interstices de pavés

Autre large travail dans vos jardins
entretien de vos allées
entretien de vos trottoirs

AVRIL INDUSTRIE - ZA de Kerdroual - 56270 Ploemeur
02 97 84 36 07 - avril.industrie@gmail.com - avrilindustrie.com



L'ÎLE D'HOUAT.

Intégristes ?

Lorsque Chantal JOUANNO avait promis : « la politique de l'autruche c'est terminé » nous n'avions pas compris qu'à la politique de l'autruche succéderait la politique des fermetures.

Condamnée à fermer des captages, obligée de fermer des plans d'eau pollués par les cyanobactéries, la Bretagne doit fermer des plages devenues dangereuses du fait de la prolifération et la décomposition des algues vertes.

Dans ces conditions défendre la qualité de l'environnement, lutter pour la sauvegarde du bien public, vouloir protéger la santé de tous, c'est la démarche légitime de tout citoyen qui croit au droit, aux engagements européens de la France et qui pense que la démocratie ce n'est certainement pas céder devant la loi du plus fort.

Il est plus facile de dénigrer le citoyen actif qui se sent responsable du présent et de l'avenir de son territoire en le qualifiant « d'intégriste » que de remettre en cause un système agro-industriel à bout de course et de s'attaquer aux racines d'un problème qui a entraîné un considérable gâchis d'argent public. Le qualificatif a fait florès bien qu'il soit employé à contresens puisqu'un intégriste c'est celui qui refuse toute évolution d'un système et non pas celui qui explique qu'il faut en changer.

Néanmoins, si dire que le lobby agro-industriel est largement responsable d'un déni majeur en la matière c'est être un intégriste, alors oui nous sommes des intégristes !

Si déclarer qu'il y a urgence à agir c'est être un intégriste, alors oui nous sommes des intégristes !

Si déplorer que l'économie bretonne paye très cher, depuis trop longtemps les conséquences de la pollution, c'est être un intégriste, alors oui nous sommes des intégristes !

Intégristes donc. Mais d'abord des citoyens conscients et réalistes qui mesurent les difficultés de l'indispensable mutation agricole. Mutation qui doit conduire à une réduction du cheptel breton, seule solution pour sortir de ce bourbier.

Partout en Bretagne, des agriculteurs montrent qu'il est possible de produire, de dégager des richesses et du revenu en préservant les ressources naturelles ! Notre devoir de consommateurs c'est de privilégier leurs produits. Notre devoir de contribuables c'est d'exiger que l'argent public soit prioritairement mobilisé pour accompagner leur développement.

Il appartient aujourd'hui à tous les acteurs de l'eau, du tourisme et de l'agriculture, aux élus des communes littorales, de comprendre qu'il est plus qu'urgent de prendre des mesures à la hauteur des dégâts et des enjeux. Car quoi qu'il arrive on ne pourra plus jamais cacher les algues vertes sous le tapis.

Quand le poisson meurt, l'homme est menacé disions nous dès 1969 ! Quand la dégradation de l'environnement devient un problème de santé publique, il est plus que temps de comprendre qu'il faut changer d'orientation ... quitte à être traités d'intégristes !

Jean-François Piquot



Sommaire

- Page 3**
Éditorial
- Page 4**
Comment, sans efforts, obtenir une terre de jardin idéale !
- Page 5**
Comment ils ont dit NON à la méga-décharge
- Page 6**
Jean Cudennec, un marin échoué à Eau et Rivières
- Page 7**
Retenues collinaires ?
- Pages 8-9**
Eutrophisation en eau douce : le cas du Lac au Duc
- Page 10**
Le Morbihan, la Mecque du naturaliste breton
- Pages 11-18**
Dossier : Eaux des îles : miroir de nos actes
- Page 19**
En kayak, un autre point de vue sur la rivière
- Page 20**
Les Amis de la rivière
- Page 21**
Le coin des associations
- Pages 22-25**
Brèves
- Page 26**
A lire
- Page 27**
Écho des marais
- Illustrations**
Nono, Michel Riou

Organe de l'association Eau et Rivières de Bretagne

Directeur de la publication :
Jacques PRIMET
Eau et Rivières - 6, rue Pen ar Créach, 29200 Brest
revue@eau-et-rivieres.asso.fr

Fabrik magazine n° 157 :
Chaque trimestre les bénévoles de l'association se réunissent pour préparer le sommaire du magazine. Ces réunions se déroulent au plus près des territoires d'action d'Eau et Rivières dans chacune des délégations. Toutes les compétences y sont les bienvenues (lecteur, rédacteur, photographe, dessinateurs...). Tous les avis comptent, mais surtout l'envie de partager et transmettre. Ce trimestre, la Fabrik était à Lorient ce qui explique la couleur morbihanaise de ce numéro, le prochain sera conçu en Côtes-d'Armor. Et si vous rejoignez l'équipe de la Fabrik ?

La Fabrik : Jean-Yves BOUGLOUAN, Arnaud CLUGERY, Miguel GARCIA, Henri GIRARD, Christophe JANNO, Estelle LE GUERN, Mickael RAGUENES, Camille RIGAUD, Jean-Paul RUNIGO
Rédacteurs : Jean-Yves BOUGLOUAN, Jean-Adrien CALDY, Benoit COURTIN, Daniel DUNEUF, Henri GIRARD, Jean HAMON, Erik HENRY, Christophe JANNO, Pierre LE CABELLEC, Maryvonne et Joel LE COUSTUMER, Lucas LE GALL, Dominique LE GOUX, Vincent LEFEBVRE, Raymond LEOST, Jo HERVE, Véronique MICHEL GICQUEL, Jean-Yves MOREL, Jean-François PIQUOT, Jacques PRIMET, Françoise QUERE, Mickael RAGUENES, Georges RICARD, Michel RIOU, Jean-Paul RUNIGO, Jean SARASIN, Dominique WILLIAMS
Correctrice : Denise Huard.
Copyright Eau et Rivières de Bretagne
Dépôt légal à parution
N° CPPAP 0910GB7124
ISSN 01 82-0567



Fabrication :
Secrétaire de rédaction : Arnaud Clugery
Photothèque : Arnaud Clugery
Impression et mise en page : Cloître Imprimeurs
Le magazine *Eau et Rivières* est imprimé avec des encres végétales sur du Cyclus Print 100 % recyclé post-consommation sauf les 4 pages de couverture imprimées sur du couché 100 % PEFC. L'imprimeur est labellisé Imprim'Vert. Cela signifie qu'il respecte trois règles au minimum :
- la bonne gestion des déchets dangereux,
- la sécurisation des stockages de produits dangereux,
- l'exclusion des produits toxiques des ateliers.
Reproduction autorisée après accord écrit du directeur de la publication.
Adhésion/abonnement : 30 €.
Abonnement seul : 20 €.
Diffusé aux lycées de Bretagne avec l'aide du Conseil régional
Eau et Rivières est membre de

+ d'informations sur nos sites :
eau-et-rivieres.asso.fr
educatif.eau-et-rivieres.asso.fr

La gestion des abonnements/adhésions de l'association est réalisée sur fichier informatisé. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'information et aux libertés, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification sur les informations vous concernant. Ce droit peut s'exercer exclusivement sur demande écrite auprès du secrétariat de la revue.



Comment, sans efforts, obtenir une terre de jardin idéale !

Ils ont tous insisté, les différents conférenciers qui, ces dernières années sont intervenus dans le cadre de la fête du jardin, au CRIR : il faut travailler le sol... le moins possible, il ne faut pas le laisser nu, il faut le protéger par des litières organiques.



STOCKAGE DE FEUILLES EN ATTENTE DANS UN COIN DU JARDIN.



SURPRISE, LE TAS DE FEUILLES SE RÉVÈLE AUSSI UN BON ABRI POUR LES AUXILIAIRES DU JARDIN.

© M & J Le Coustumer

© M & J Le Coustumer

En automne la nature prodigue en quantité de quoi atteindre ces objectifs à peu de frais, par peu d'efforts : les feuilles mortes.

Halte à la bêche

Inutile et contre-productif de bêcher le sol à grosses mottes et de laisser la terre nue. On lisait, autrefois, dans les manuels de jardinage, que, par cette technique, sous les effets conjugués du gel et de la pluie, on obtenait à la fin de l'hiver une terre fine, facile à travailler. Sauf que les pluies qui ruissellent lessivent les éléments fertilisants, déstructurent le sol, diminuent l'activité des micro-organismes. Laissons au chômage bêche et (surtout) motoculteur.

Une brouette, un râteau fâne et, tout au long de l'automne, la récolte des feuilles mortes se poursuit¹. Celles-ci sont étalées en couches épaisses sur les parcelles libres du jardin. On ne cherche pas à les mélanger superficiellement à la terre du jardin. Ce sont les vers de terre² et les micro-organismes qui se chargent, mieux que le jardinier, d'incorporer cette nourriture au sol.

A la fin de l'hiver, la terre sera propre, quasiment sans « mauvaises herbes ». Humifiée, mieux structurée, elle sera prête à recevoir les premiers semis.

Jardiner moins pour gagner plus !

Le surplus des feuilles mortes peut être stocké, en un tas, abandonné tel quel dans un coin du jardin. Sans travail, on obtient ainsi au bout de plusieurs mois un humus primaire, sans graines d'adventices, qui remplacera avantageusement les terreaux des jardineries.

Ainsi, l'automne est une saison qui voit le jardinier travailler moins pour gagner plus ! Du temps gagné pour réfléchir, observer, rêver son jardin...

Maryvonne et Joel Le Coustumer

Pour aller plus loin

- *Une bonne terre pour un beau jardin* – Rémy Bacher et Blaise Leclerc Ed. Terre Vivante
- *Collaborer avec les bactéries et autres micro organismes* – Jeff Lowenfels et Wayne Lewis – Ed. du Rouergue
- *Compost et paillage au jardin* Denis Pépin – Ed. Terre Vivante

Et, pour reconforter le jardinier à la fin de la journée, voici la recette d'un velouté de potiron

Pour 6 personnes : 500 g de potiron épluché, 1 oignon, 1 cube de bouillon de poule dans 1 litre d'eau, 2 c. à soupe d'huile d'olive, 1 c. à café de curcuma, 2 échalotes, 1 kg de moules, 1 brin de thym, 10 cl de vin blanc, sel, poivre du moulin, et un peu de crème fraîche

Couper le potiron épluché en petits morceaux, éplucher et hacher l'oignon. Faire chauffer l'huile d'olive, ajouter l'oignon émincé, le laisser fondre 4 min (sans dorer), puis ajouter le potiron, le curcuma (à défaut, du curry), laisser fondre couvert pendant 5 à 7 min. Ajouter le bouillon préparé bouillant, saler, poivrer, cuire à feu doux 30 à 45 min.

Pendant ce temps, gratter et nettoyer les moules. Eplucher les 2 échalotes, les émincer. Dans un faitout, faire chauffer un peu d'huile (ou de beurre), ajouter les échalotes, cuire 2 min, verser le vin blanc, faire bouillir, ajouter le thym, puis les moules. Couvrir, et faire sauter en remuant le faitout, quand les moules sont ouvertes, arrêter la cuisson.

Laisser un peu refroidir, décoquiller les moules et réserver le jus de cuisson. Mixer la soupe de potiron, ajouter un peu de crème fraîche, 25 cl de jus de moules. Ajouter les moules dans le velouté chaud et servir.

(Ne pas faire réchauffer les moules, elles durciraient !)

¹ Une tondeuse à gazon, réglée en position haute, accélère, par temps sec, la récolte. Les feuilles hachées se décomposent plus rapidement.

² Madeleine Bouvier « Les vers de terre, ingénieurs en sous-sol ». Les 4 saisons du jardinage bio, n° 179 – pages 32 à 36



Comment ils ont dit NON à la méga-décharge

Le territoire du **Centre Ouest Bretagne** reste relativement épargné par les infrastructures lourdes et a conservé un environnement de grande qualité. Sa situation géographique en fait le château d'eau de toute la région puisqu'il couvre cinq têtes de bassins hydrauliques. Il constitue en outre une gigantesque réserve foncière agricole. Autant d'atouts majeurs pour l'avenir. Encore faut-il que les élus et les décideurs le comprennent et intègrent ces éléments dans la gestion de l'urbanisation, de la ressource en eau et du tourisme, entre autres.

Avril 2008 : suite à une fuite, les habitants de Plouray découvrent le projet du groupe Guy Dauphin Environnement (GDE) de créer une décharge pour déchets industriels sur la commune. NPCB, consciente de la nécessité de préserver ce territoire stratégique pour l'eau et l'agriculture, se mobilise immédiatement.

Sensibilisation de la population et des élus

Au cours des 3 années de lutte, NPCB a interpellé tous les élus pour les sensibiliser à la menace pour l'environnement et la santé publique, ce qui a conduit 124 communes (Pays COB + Communauté de communes du Pays de Quimperlé) à se prononcer contre le projet. Elle a organisé une dizaine de réunions publiques, de Rostrenen à Quimperlé. Les médias ont largement relayé l'information auprès du grand public. Une pétition lancée localement et sur Internet a recueilli près de 14500 signatures. La "giga-manifestation" soutenue par de nombreux élus locaux a "matérialisé" le rejet massif par la population. Lors de l'enquête publique plus de 800 dépositions défavorables ont été enregistrées.

Critique technique et réglementaire du dossier

Le dossier présentait tant de lacunes et d'incohérences qu'il est surprenant que la préfecture l'ait déclaré recevable en l'état¹. L'étude d'impact ne comportait ni justification du choix technique ni étude de solutions alternatives.

La mobilisation a été à la hauteur de la menace² et a conduit après trois ans d'efforts au retrait du dossier par l'industriel après une enquête publique calamiteuse et avant même le passage en CODERST.

Dans ce combat, NPCB s'est attachée à créer une synergie avec les associations locales, départementales, régio-



DES MILLIERS DE GENS ONT BRAVÉ LA PLUIE POUR FAIRE RECULER LE PROJET, ICI LA COHÉSION A PAYÉ³.

nales ou nationales. Elle a travaillé plus particulièrement avec Eau et Rivières sur les problématiques de l'eau et des déchets. L'unanimité du rejet par la population, les élus, les associations, ainsi que la mise en évidence systématique des lacunes du dossier qui constituaient autant de pistes pour d'éventuels contentieux juridiques, ont été décisifs.

NPCB

COB

Centre Ouest Bretagne, 108 communes réparties entre 15 cantons qui s'étendent de Pleyben à Mûr-de-Bretagne et de Callac au Faouët

NPCB

Nature et Patrimoine Centre Bretagne. Association loi de 1901 créée en 1998 à Plouray pour la protection de l'environnement, des paysages et du patrimoine en Centre Ouest Bretagne. Elle intervient sur les cantons de Carhaix-Plouguer, Le Faouët, Gouarec, Gourin, Guéméné sur Scorff, Maël-Carhaix et Rostrenen.

CODERST

Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques

Garder le lien

L'association alimente régulièrement un blog (www.npcb.info). Elle édite également un petit journal, le "CRI du COB" (A4 recto-verso), distribué dans une vingtaine de communes pour informer la population "senior" qui n'est pas branchée Internet. Il est tiré à 1400 exemplaires environ, chaque fois que l'actualité le justifie (entre 4 et 10 fois par ans).

Depuis quelques mois, NPCB s'est engagée contre le projet d'extension d'une carrière artisanale de granite sur la commune de Le Saint (56) suite à son rachat par un groupe industriel.

Présidente : Magali Diennet
Adresse de l'association : NPCB, BP 6, 56770 PLOURAY
Contact blog : www.npcb.info
npcb56@gmail.com



Jean Cudennec, un marin échoué à Eau & Rivières

Comment peut-on être marin et à Eau & Rivières ? Réunir dans la même assiette l'eau salée à l'eau douce, est-ce possible ? Rendez visite à Jean et vous comprendrez. Cet homme a appris par obligation à naviguer en tout temps, à affronter les tempêtes, à garder patiemment le même cap.



JEAN MANIE AUSSI BIEN LA TARIÈRE QUE LES DÉPOSITIONS AUX ENQUÊTES PUBLIQUES.



Il est né à Brest comme tout breton qui s'honore, c'était en 1933. Sa famille nourrissait en 1542 des ancêtres à Plestin (22). La guerre vint rapidement. Jean enfant joua peut-être à Brest dans les cratères des bombes alliées. A 23 ans il coiffa la casquette d'officier mécanicien de 1ère classe de la marine marchande. Mais ne cherchez en lui ni la morgue ni la vanité de l'uniforme.

Après son service à bord du Richelieu puis de dragueurs de mines, il navigua avec les Chargeurs Réunis dans le monde entier. Il se trouva à bord des premiers cargos automatisés. Il en devint rapidement un spécialiste très compétent, dont une caricature de l'époque se gausse (cf. dessin). Passé sur les porte-containers, il croisa durant trois ans l'aventure des boat-people vietnamiens, dont 374 au total furent recueillis par son bateau. Plus tard, grâce à lui, deux naufragés qui dérivèrent dans le détroit de la Sonde agrippés à un baquet, furent sauvés. Mais ce fut son capitaine qui reçut la médaille, comme dans la chanson. Il termina sa carrière comme ingénieur de l'armement à Saint-Nazaire. Il ne porte pas la médaille du Mérite maritime dont il fut pourtant récompensé.

Le chemin est direct, n'est-il-pas, qui aurait dû le mener alors à Eau et Rivières ? Pas tant que cela, car il lui faut dix ans pour se faire harponner par un grand gaillard déjà adhérent de l'association, Jean Crespel, de Saint-Dolay. Les deux hommes se sont appréciés et collabo-

rent dès lors étroitement durant 5 ans à décortiquer et juger nombre d'enquêtes publiques sur les élevages et les épandages. Désormais Jean est lancé et agit sur un vaste secteur du Sud-Est du Morbihan à l'Ouest de la Loire Atlantique. A partir de 2003, il devient le spécialiste des zones humides et de leurs inventaires dans le cadre du SAGE Vilaine. Infatigable, il multiplie les inventaires des cours d'eau, les compostages domestiques, les dépositions aux enquêtes publiques sur les PLU. La passion de l'environnement l'a saisi et ne le lâche plus.

Jean est connu comme le loup blanc. Il collabore de tous côtés, et d'abord avec Bretagne Vivante et l'association Entre Mès et Vilaine de Marie-Armelle Echarde. La rigueur et la conscience du marin, la qualité du technicien et de l'ingénieur, la solidarité profonde avec les hommes, la serviabilité, la simplicité et la bonhomie des relations, mélangez tout cela et vous voyez apparaître Jean avec son infatigable parole et son inaltérable sourire, exigeant et conciliant à la fois.

L'un des souhaits plus chers de Jean ? Qu'une délégation d'Eau et Rivières voit le jour en Loire-Atlantique, précédée peut-être par une structure transitoire réunissant le Morbihan Sud et la Loire-Atlantique Ouest. Jean mérite bien cela.

Henri Girard



Retenues collinaires ?

Jacques Arrignon – dans « Aménagement écologique et piscicole des eaux douces » (Ed. Gauthier-Villars – 1976) précise : « On distingue les étangs alimentés par des sources (sourdant du fond ou des berges), par ruissellement (étangs collinaires, retenues de pluies d'orages), par courant d'eau. ». Cette notion de captage des eaux de ruissellement a disparu ou a été volontairement gommée lors des créations de plans d'eau, nommés abusivement "retenues collinaires".



© JY Bouglouan

LES RETENUES COLLINAIRES SERVENT PRINCIPALEMENT À IRRIGUER LES CULTURES DE MAÏS.

CHERCHER LES COLLINES !

Les représentants de notre association sont très souvent confrontés, dans diverses instances publiques, aux "retenues collinaires" existantes sur les bassins-versants. Or, si nous regardons les retenues existantes, bien peu correspondent à la définition de « collinaires » : elles se situent pour la plupart sur des zones humides, sur des sources qui alimentent de minuscules ruisselets ou sur les ruisselets qu'elles interrompent.

Des impacts identifiés

En creusant ces zones humides sur une profondeur et une superficie variables, les agriculteurs, les particuliers ou les collectivités ont obtenu des plans d'eau qui captent et drainent la zone humide environnante. Le ruisselet qui s'en échappe ou qui la traverse, même sans recalibrage, n'a plus rien à voir avec ce qu'il était antérieurement. En été, sa température s'élève et son eau peut, en plus des pesticides, se charger de cyanobactéries provenant de la retenue. La quantité d'eau moindre en période de pompage et sa qualité, modifient ou détruisent la vie aquatique à l'aval et sur de longues distances : on mesure mal la perte d'invertébrés aqua-

tiques, de poissons (truites, chabots, loches), de reptiles, de batraciens, ainsi que de mammifères, liée à l'existence d'une retenue.

Des pistes de restauration

Au moment où l'on demande aux propriétaires de retenues sur les rivières d'assurer la continuité écologique des poissons et des sédiments, au moment où l'on fait de la restauration des zones humides un levier majeur de la lutte contre les marées vertes, il apparaît souhaitable de réaliser un inventaire complet de toutes ces pseudo-retenues « collinaires » (certaines sont quasi invisibles) et de leur nature exacte. Celles qui barrent un ruisseau ou un ruisselet ne respectent pas la continuité écologique, celles qui se sont créées sur des zones humides réduisent leur capacité épuratrice des eaux... Toutes obèrent les efforts financiers consentis sur les bassins-versants. Seule la volonté d'en supprimer le maximum aboutira à une meilleure qualité de l'eau et au retour d'une plus grande biodiversité.

Jean-Yves Bouglouan



Eutrophisation en eau douce : le cas du Lac au Duc



19 AOÛT 2011 CYANOBACTÉRIES VERTES DANS L'EAU ET BLEUES EN BORDURE DU RIVAGE

Le phénomène d'eutrophisation est la modification d'un milieu aquatique par un enrichissement déséquilibré en substances nutritives qui favorisent la multiplication invasive de certaines algues ou bactéries. Il peut se produire en eau salée dans les estuaires, golfes et baies, ou bien en eau douce dans les eaux tranquilles de cours d'eau, de lagunes, d'étangs et de lacs. Le fléau des algues vertes littorales produit par l'eutrophisation des eaux marines est abondamment médiatisé. L'eutrophisation des eaux douces est moins spectaculaire et moins popularisée, bien qu'elle soit très fréquente et non moins nuisible.

Une réaction populaire en Morbihan vient de la mettre en vedette au Lac au Duc près de Ploermel. Au vu des analyses de l'eau par l'ARS, le maire de Taupont, responsable d'une plage, a interdit la baignade et certains sports nautiques. La saison touristique commençante s'est trouvée bloquée. Des intérêts économiques sont touchés. Une partie de la population s'est insurgée contre le maire alors qu'il ne faisait que son devoir en protégeant la santé et la sécurité de ses concitoyens. Le mouvement d'opinion est devenu si fort qu'il a gagné le maire de Ploermel et même le préfet. Cependant, le maire de Taupont a tenu bon, attendant le reflux du phénomène pour retirer son

ARS
Agence régionale de santé

Personne ressource scientifique :
Luc Briant, Université Rennes
1, campus Baulieu, bât.14,
UMR Eco-Bio. Tél 02 23 23 61 43
courriel : luc.briant@univ-rennes1.fr



arrêté (voir l'interview). Le tribunal administratif vient d'annuler une demande de référé suspension par le club nautique local qui attaquait le maire pour abus de pouvoir.

L'eutrophisation du Lac au Duc se répète depuis de nombreuses années. Excédés, certains responsables locaux ont courageusement cherché à agir sur la vraie cause. Une étude faite en 2008-2009 sous l'égide du SIAEP de Ploermel et du Grand Bassin de l'Oust et patronnée par un professeur de l'ENSAR, a diagnostiqué l'excès de phosphore minéral et organique dans l'eau du lac comme élément déclenchant la multiplication des cyanobactéries, lié à l'abondance des nutriments et à une température favorable. Le phosphore vient du bassin versant de l'Yvel-Hyvet et du Lac. Les agriculteurs et le mauvais fonctionnement de certains assainissements sont montrés du doigt. Des efforts correctifs ont été faits, mais ils sont largement insuffisants : l'eutrophisation se répète de plus belle.

Malgré des différences, les deux espèces d'eutrophisation aquatique, algues vertes en eaux littorales et cyanobactéries en eaux douces, ont une origine commune : les excès d'apports fertilisants dans les champs et, sans doute à un moindre degré, les dysfonctionnements répétés des systèmes d'assainissement. Dans les deux cas, bien que l'élément déclenchant soit différent, nitrate dans l'un, phosphore dans l'autre, l'attitude des responsables est la même : on hésite à prendre les mesures radicales qui enrayeraient le phénomène.

Henri Girard

Les cyanobactéries

appelées improprement cyanophycées et algues bleues, sont des bactéries, organismes uni-cellulaires sans noyau (procaryote), et non des algues qui sont des organismes pluri-cellulaires eucaryote, tels les algues vertes bien connues.

Mode d'action des cyanobactéries : elles libèrent diverses toxines dans des circonstances mal connues, le plus souvent à leur mort. Certaines toxines sont dangereuses à divers titres : **hépatotoxines**, qui peuvent par ingestion causer des hépatites, diarrhées, gastro-entérites ; **neurotoxines**, qui peuvent provoquer la mort par arrêt respiratoire ; **dermatotoxines**, qui peuvent provoquer des irritations de la peau, des dermatoses. Le caractère incomplet de nos connaissances actuelles incite à la prudence en cas d'invasion de cyanobactéries et justifie les interdictions de baignades et de loisirs nautiques impliquant un contact direct avec l'eau.

Les cyanobactéries possèdent un pigment respiratoire diffus, voisin de la chlorophylle, qui leur permet, absorbant l'énergie lumineuse, de dégager dans le milieu de l'oxygène aux dépens du gaz carbonique. Mais la nuit, la fonction chlorophyllienne est stoppée, seule subsiste la fonction respiratoire qui appauvrit l'eau en oxygène. Cet appauvrissement, appelé hypoxie, est fortement marqué dans le cas d'une multiplication explosive de ces bactéries et cause la mort par asphyxie de nombreux organismes aquatiques. C'est cet effet indirect sur le milieu qui a été la cause de l'hécatombe de poissons observée en juin au Lac au Duc.

Interview du maire de Taupont, Monsieur François Blondet, le 20 août 2011



FRANÇOIS BLONDET,
MAIRE DE TAUPONT.

Monsieur le Maire, pourquoi avez-vous maintenu contre vents et marées vos arrêtés successifs d'interdiction, en dépit même des recommandations du préfet ?

J'ai suivi ma conscience en protégeant la santé et la sécurité de mes concitoyens ainsi que j'en ai le devoir. En prenant une telle décision, j'ai aussi essayé de faire comprendre la gravité du mal, qui exige des mesures en proportion pour le faire cesser. Mais là je ne suis pas sûr d'avoir été compris.

Ne peut-on concilier protection de la santé et activité touristique ?

Il faut distinguer l'activité touristique à court terme, immédiate, qui est forcément perturbée par une mesure comme celle-ci, et l'activité touristique à long terme, qui coïncide avec le rétablissement durable d'un bon état de l'eau dans le Lac.

Quelle solution apporter au problème récurrent de l'eutrophisation du Lac ?

La solution est complexe. Il faudrait débarrasser le Lac de ses boues lentement accumulées et riches en phosphate organique, créer des bassins de rétention des eaux de ruissellement pour piéger les terres entraînées, rétablir une gestion saine des engrais et limiter les pesticides sur le bassin versant, recréer des talus bocagers, améliorer l'assainissement des eaux usées,... La question dominante est : aura-t-on le courage de s'atteler enfin et pour de bon à cette rude tâche ?

SIAEP

Syndicat Intercommunal
d'Alimentation en Eau
Potable

ENSAR

Ecole Nationale
Supérieure d'Agronomie
de Rennes (devenue
Agrocampus Ouest)

Pour en savoir plus

- Revue Eau et Rivières, mars 2001, n°115, p 8 par J.P.Guyomarc'h
- Revue Eau et Rivières, été 2004, n°128, p 9 à 16 par M.Merceron
- www.bretagne-environnement.org : Suivi sanitaire 2010 des cyanobactéries en eau douce
- www.observatoire-eau-bretagne.fr : Les cyanobactéries en eau douce. Suivi sanitaire en Bretagne. Année 2010

Le Morbihan, la Mecque du naturaliste breton

Dans notre département « du sud », on trouve de tout : Les belles vallées, falaises et dunes côtières du Finistère, le bocage humide de l'ouest des Côtes d'Armor et les landes sèches et chaudes du sud-ouest de l'Ille-et-Vilaine. Une grande variété de paysages et de conditions climatiques favorables à une diversité biologique qui n'a pas d'égal dans la région.

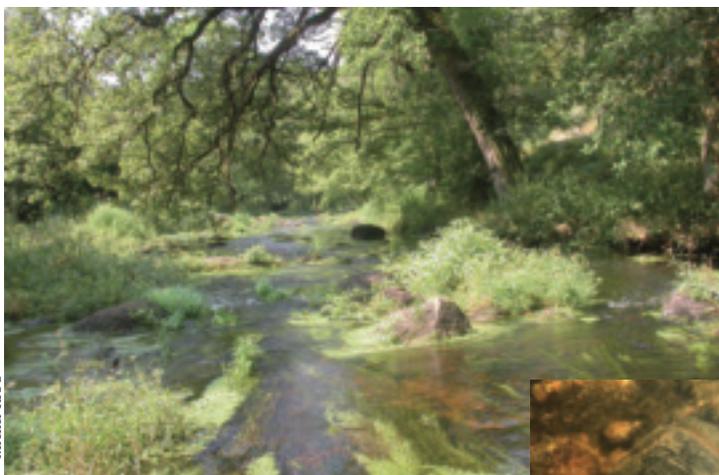
Mosaïque d'habitats et climat très contrasté

Ici, pas de vastes espaces naturels homogènes tels que les Monts d'Arrée. Le Morbihan est constitué d'une multitude d'habitats plus ou moins connectés les uns aux autres. Boisements, landes, bocage plus ou moins dense, rivières se côtoient à l'intérieur des terres. Sur la frange littorale, les massifs dunaires, les marais et les côtes rocheuses prennent le relais. Et puis comme dans chaque département, il y a la zone sinistrée... Au cœur du Morbihan (un losange Pontivy-Baud-Rohan-Loudéac), le paysage peu engageant incite à passer son chemin. Ici on produit, on ne flâne pas ! Quelle transition lorsque l'on arrive de l'ouest, et que l'on vient de traverser les superbes vallées encaissées de l'Ellé, du Scorff et de la Sarre ! Le vert et l'eau y sont partout. A l'est, l'altitude diminue avec la pluviométrie et le paysage change de tons. Les pins dominent les feuillus, la roche affleure et l'eau se fait plus calme. Les landes de Lanvaux et de Coëtquidan, la vallée de l'Oust et les marais de Redon offrent un aperçu de l'Ille-et-Vilaine voisine. Enfin au sud, de Guidel à Pénestin, la roche, le sable et la vase brillent à tour de rôle sous le soleil généreux à cet endroit. Les marais littoraux du Golfe, l'immense dune de part et d'autre de la ria d'Étel et les falaises des îles sont autant de refuges exceptionnels pour la biodiversité.

Un peu de montagne et de Méditerranée

Ces conditions naturelles très variables impliquent une très grande diversité spécifique. Certaines espèces recherchent la chaleur, d'autres le froid ou l'humidité, des sols calcaires ou acides, des milieux ouverts ou boisés... Il y a un condensé de tout cela dans le Morbihan !

La flore du département compte **1664 espèces**, dont 278 figurent sur la liste rouge du Massif Armoricaïn. Et ce sont bien sûr les milieux les plus fragiles qui abritent ces dernières (tourbières, marais, dunes...). On peut citer le rarissime panicaut vivipare, la bien nommée aster d'Armorique et le délicat liparis de Loesel. Mais la flore ne s'arrête pas aux raretés et chaque plante mérite notre



© Michel RIOU

LE SCORFF : C'EST ICI QUE TOUT A COMMENCÉ
POUR EAU ET RIVIÈRES DE BRETAGNE.

attention. C'est elle qui crée ces jolies mosaïques paysagères : les patchworks colorés des dunes au printemps, des landes en été, des forêts en automne...

La faune n'est pas en reste. Bien sûr, le Golfe du Morbihan est considéré comme d'importance internationale pour les **oiseaux**. De nombreuses espèces s'y reproduisent, s'y reposent lors des migrations ou y passent l'hiver. Mais le spectacle est également ailleurs. Chaque milieu abrite une avifaune particulière, et il en va de même pour les autres groupes : amphibiens, reptiles, insectes... On y trouve aussi des espèces méridionales qui apprécient la douceur du sud et de l'est, et d'autres, plus « montagnardes », qui recherchent la fraîcheur et l'humidité du nord-ouest. Ainsi, si le criquet verdelet se plaît vers les sources de l'Ellé, il ne croquera pas la mante religieuse, plus à son aise à l'est ! Le rossignol non plus ne fera pas entendre sa sérénade au-delà de Vannes ; dommage pour les bretonnants ! Le saumon, la loutre et la mulette perlière, sentinelles de nos vallées et de nos rivières sont en revanche bien là ! Et c'est aussi sur les bords du Scorff qu'a commencé notre aventure il y a plus de 40 ans...

J'entends déjà les grincheux : « *Chez nous aussi... !* » Promis, nous ferons un détour par un autre département une autre fois !



LA RARISSIME MULETTE PERLIÈRE VIT
ENCORE DANS QUELQUES RUISSEAUX
MORBIHANAIS.

© P. Y. Pasco - Bretagne Vivante

Boisements

Avec plus de 110 000 ha, le Morbihan est le département breton le plus boisé. Ils couvrent plus de 15 % du territoire départemental

L'immense dune

Longue de 25 km pour une largeur de 1 km !

1664 espèces
sur 4800 en France.

Oiseaux

Sur les 289 espèces d'oiseaux présentes dans le Morbihan, 152 sont nicheuses.

Michel Riou

Eaux des îles miroir de nos actes

LE CONTEXTE HYDROLOGIQUE DES ÎLES N'A PAS PERMIS DE BASCULER VERS UN APPROVISIONNEMENT EN EAUX SUPERFICIELLES COMME DANS LE RESTE DE LA BRETAGNE.

Poser la question de l'eau en 2011 sur une île, espace fini, c'est se confronter, à l'échelle d'une « petite terre », aux problèmes de l'empreinte humaine sur la planète, de la pollution de nos champs par une agriculture chimique, de la pollution de nos côtes par des rejets non maîtrisés, du gaspillage généralisé... C'est poser la question de la tolérance sociale : qui pollue trop ? qui consomme trop ? qui fait la police de l'eau ? Car ici, tout est proximité : les élus des citoyens, le coût des services et les salaires, le respect du milieu et les pollutions. Nous ne pouvons plus continuer à ignorer les conséquences de nos modes de vie, qui se trouvent juste sous nos yeux.

L'impossible équation de l'eau dans les îles

Ce qu'il faut retenir de l'hydrologie des îles bretonnes, c'est un contexte géologique qui ne permet pas le soutien d'étiage des cours d'eau en période sèche par des réserves aquifères comme c'est le cas sur le continent. Il en découle une absence quasi totale d'écoulements superficiels pérennes, les ruisseaux qui existent et peuvent être nombreux en hiver s'asséchant au printemps. Chaque île doit donc s'adapter à ses ressources naturelles qui dépendent de sa superficie mais aussi de la pression anthropiques exercée, en particulier l'été lorsque le nombre de résidents explose. Le rapport entre ressource disponible et consommation est alors quasi systématiquement déficitaire et fait se poser la question de la stratégie de développement de l'île ou de son activité touristique. On verra alors que les uns acceptent l'idée de rationaliser, de contraindre, de limiter quand les autres poursuivent la fuite en avant.

La sécurité d'approvisionnement en eau n'est pas menacée que par l'augmentation des consommations ou le défaut de pluviométrie. Les îles bretonnes doivent également d'ores et déjà intégrer les méfaits d'un changement climatique quasi inéluctable. Ainsi personne ne peut prédire les conséquences d'une montée des eaux marines sur les petits aquifères souterrains et donc les forages et captages.



L'eau à Belle-Ile en Mer

Située à 15km au large de Quiberon, dans le Morbihan, Belle-Ile en Mer compte quatre communes groupées en une communauté de communes (CCBI), 85 km² et 5300 habitants. Ses côtes sont des falaises coupées de vallons et de plages, débouchant sur un plateau de 40m d'altitude avec 672 mm de précipitations et 7 jours de gel par an. L'agriculture, contrairement au tourisme, n'y est pas consommatrice d'eau.

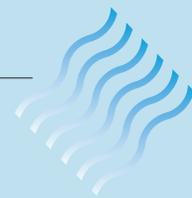


LE CAPTAGE DU COLÉTY EN OCTOBRE 2010.

La ressource en eau est assurée par la collecte de l'eau de ruissellement de 9 vallons, dont 6 captages au fil de l'eau, stockée dans trois barrages réservoirs. Leurs 850 000 m³ offrent 18 mois d'autonomie (en eau utilisable). 468 000 m³ d'eau potable sont produits chaque année (de 675 m³/j en hiver à 2960 m³/j en été). Le prix de l'eau est de 2,51€/m³ (abonnement + consommation sur la base de 120 m³), avec 5874 abonnés ; 55% des habitations sont des résidences secondaires. Le rendement du réseau est de 89%. Les contrôles des eaux brutes réalisés par le fermier dans les barrages révèlent de très faibles concentrations en nitrates (4 à 6 mg/l) et en pesticides (<0,05 en moyenne). L'eau distribuée est de qualité potable, mais demande un traitement coûteux et complexe (problèmes de trihalométhanes, cyanobactéries, de forte charge en matières organiques et minérales, etc.). Le service de l'eau, comme celui de l'assainisse-

ment est assuré par la CCBI qui en a confié la gestion à la SAUR (contrat 2007-2021).

Après la construction du 3^e barrage en 1994, les captages au fil de l'eau ont été progressivement abandonnés. Cela a conduit, à l'issue d'une année peu pluvieuse, à un épisode de pénurie en 2005. Une unité mobile de dessalement (d'une capacité théorique de 1000m³/jour) a alors été installée près de la plage des Grands Sables, sans avoir eu depuis de réelle utilité. En 2010, sa production de 5 778 m³ était ainsi uniquement liée à l'entretien de l'installation (pour 4€/le m³ avant distribution). De nombreux puits et sources, non recensés, existent à Belle-Ile. Une campagne de forages effectuée en 2007 n'a pas été exploitée (débit < 5 m³/h). L'usine de traitement de l'eau qui distribue l'eau collectée via un surpresseur doit être remplacée en 2012. Suite au pro-



La filière de traitement des eaux

Le circuit pratiqué aujourd'hui à l'usine de Bordilla comporte : coagulation (sulfate d'alumine) ; préchloration (bioxyde de chlore) ; ajustement du pH (lait de chaux) ; floculation (polymère anionique) ; injection de charbon actif en poudre (ponctuellement) ; décantation ; interchloration (chlore gazeux ou bioxyde de chlore) ; reminéralisation (eau de chaux) ; filtration rapide sur sable ; neutralisation de l'agressivité finale de l'eau (eau de chaux) ; désinfection finale (bioxyde de chlore). L'eau traitée est ensuite refoulée vers les réservoirs d'Antoureau. Les ouvrages les plus anciens de l'usine datent de 1965. En 1983, un décanteur à lit de boues est venu doubler le décanteur statique. Les purges des décanteurs, les eaux sales issues du lavage des filtres à sable et les incuits provenant des saturateurs à chaux sont dirigés vers une bêche tampon avant d'être envoyés vers la station d'épuration de Bruté via le réseau d'assainissement.



LE CAPTAGE DU COLÉTY EN OCTOBRE 2010.

jet de coupler une unité fixe de dessalement à la future usine, la société civile s'est invitée dans le projet des élus.

Côté assainissement

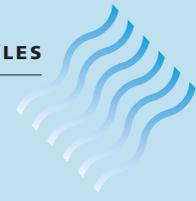
L'assainissement collectif de collecte comprend 3 bassins-versants avec une station d'épuration à boues activées de Bruté (12 000 équivalents habitants) dont les boues sont épandues sur l'île. Il faut y ajouter trois lagunages sur la commune de Locmaria (1 900 équivalents habitants). La SAUR traite ainsi 520 000 m³/an, pour 2915 abonnés. Les rejets des eaux usées s'effectuent dans la mer, avec un rendement qualité « moyen ». Le coût du m³ épuré est de 3,03€ (pour 120 m³). 49,5% des habitations sont en assainissement non collectif. Le plan local d'urbanisme n'étant pas déposé, le zonage d'assainissement n'a pas été étudié, mais un contrôle existe (SPANC). Une petite dizaine de traitements

des eaux grises par bacs plantés existent sur l'île, à titre expérimental (particuliers, agriculteurs, artisans) ; ils nécessitent la mise en place de toilettes sèches.

Pour l'association Eaux Douces, membre d'Eau et Rivières, les besoins en eau de l'île peuvent être satisfaits en appliquant rigoureusement les principes de gestion raisonnée, ceux-là même que prône le Grenelle 2 de l'environnement : installation de double réseau (potable/non potable) ; utilisation de citerne d'eau de pluie et de puits ; réduction des consommations par modernisation des appareils, réduction de la pression de distribution, interdiction des piscines privées, etc. Cette stratégie éviterait une inflation du prix de l'eau et une dégradation du milieu naturel. La notion de pénurie n'est qu'un épouvantail qui masque le laxisme de la gestion de la SAUR et le manque de contrôle et d'anticipation de la CCBI.

Henri Girard

Sources :
www.ccbi.fr
www.iles-du-ponant.com
www.eauxdouces.fr



Ile d'Ouessant

(entretien avec la secrétaire de Mairie)

Superficie : 1450 ha

Population : 883 habitants permanents, 5000 l'été (+ passage de 1000 personnes par jour)

Origine de l'eau : insulaire, 2 sources naturelles qui alimentent 2 retenues (barrages de Lanvian et celui du Merdy).

Traitement : usine de traitement Lann-Vihan (exploitant Veolia,)

Coût eau potable : 3,09 €/m³ (pour la tranche 61-140m³)

Consommation : moyenne de 3622 m³ par mois en hiver (soit 120 m³ par jour), 9 509 m³ par mois en été (soit 306 m³ par jour).

Assainissement : décanteur-digester de 1500 équivalents-habitants mis en service en 1996, mauvais rendements épuratoires mais une dispersion quasi-instantanée des rejets en mer en raison de très forts courants évite les impacts sur les eaux de baignade

Coût assainissement : 3,24 €/m³ (pour une consommation de 120 m³)

~~A noter~~ Des lavoirs et des fontaines sont présents sur toute l'île, et sont entretenus par l'association Poull ha Feunteun

Ouessant

Molène

Sein

Barz

Groix

Ile de Groix

par Georges Ricard

et entretien avec Claude Guiader, 1^{er} adjoint

Superficie : 1482ha

Population : 2405 habitants permanents, 226000 visiteurs annuels

Origine de l'eau : insulaire, 3 forages en période hivernale (au Pradino, à Kermouzouet et à Kerdurand) et le barrage de Port Melin utilisé uniquement en période estivale, volume prélevé annuel : 202 000 m³ en 2010

Traitement : usine de production d'eau potable de l'île, à Port-Melin (Cap l'Orient, Veolia)

Coût eau potable : 2,30 €/m³ (sans abonnement, pas de tranche)

Consommation annuelle : 135.000m³

Assainissement : 90 % de raccords au collectif, 2 stations d'épuration (Gripp, Locmaria) et 2 lagunages

Coût assainissement : 1,34 €/m³

~~A noter~~ Le vieillissement des installations groisillones comme le château d'eau de Créhal mais surtout le barrage édifié en 1965, et qui doit subir des tests approfondis sur sa solidité.

Ile de Houat

(entretien téléphonique

avec Monsieur Luc Le Gurun, Maire de Houat)

Superficie : 300 ha

Population : 280 habitants permanents, 1500 à 2000 l'été

Origine de l'eau : 4 forages insulaires en fonction pour une capacité moyenne cumulée de 10m³/heure, une campagne de forage à venir courant de l'hiver prochain.

Traitement : usine de traitement d'Houat (SIVOM Auray-Belz-Quiberon-Pluvigner, exploitant SAUR) mise en service en 1975

Coût eau potable : 2,52 €/m³ (pour une consommation de 120 m³)

Consommation annuelle : 20 078 m³ en 2010 (en baisse grâce à un gros travail sur les pertes et la rénovation du réseau)

Assainissement : Collectif à 90% - Lagunage naturel (SIVOM Auray-Belz-Quiberon-Pluvigner, exploitant SAUR) en cours de réhabilitation en raison de résultats insatisfaisants

Coût assainissement : 2,54€ pour une conso annuelle de 120 m³

~~A noter~~ Première île à avoir un réseau d'assainissement avec 90% des habitants raccordés au réseau collectif, grâce à l'habitat particulièrement groupé de l'île.



Bréhat

Ile d'Arz (entretien avec la secrétaire de mairie)

Superficie : 330 ha dont 269 ha pour l'île principale, la seule habitée en permanence
Population : 230 à 250 habitants permanents, 2500 l'été
Origine de l'eau : continentale, barrage de Pont Sal à Plougoumen, puis conduite sous-marine depuis Arradon
Traitement : usine de traitement de Pont Sal (SIAEP Vannes-Ouest, exploitant SAUR)
Coût eau potable : 2,51 €/m³ (pour une consommation annuelle de 120m³)
 Consommation annuelle : non communiqué
Assainissement : 95% en collectif traité par lagunage naturel situé au sud de l'île (SIAEP Vannes-Ouest, exploitant SAUR) en bon état de fonctionnement, les 5% restant en ANC ne posant pas de problème majeur
Coût assainissement : 3,25 €/m³ pour une consommation annuelle de 120m³

A noter La réhabilitation de plus de 10 puits communaux (vidange, nettoyage et mise en place d'une pompe à main), ce qui permet à la population d'utiliser cette eau non potable pour arroser les jardins ou abreuver les animaux par exemple.

Arz Ile aux Moines

Houar

Hoedic

Ile d'Hoedic

(entretien téléphonique avec Monsieur André Blanchet, Maire d'Hoedic)

Superficie : 209 ha
Population : 122 habitants permanents, 2500 à 3000 l'été
Origine de l'eau : insulaire, 2 forages pour un débit moyen cumulé de 7 m³/heure - 2 autres sont en attente d'être exploités
Traitement : usine de traitement d'Hoëdic (SIVOM Auray-Belz-Quiberon-Pluvigner, exploitant SAUR) mise en service en 1964.
Coût : 2,46 €/m³ (pour une consommation de 120 m³), 3,85 €/m³ pour eau + assainissement.
Consommation annuelle : 13 790 m³ en 2010
Assainissement : Lagunage naturel (SIVOM Auray-Belz-Quiberon-Pluvigner, exploitant SAUR) en bon état de fonctionnement (source étude AELB 2009)

A noter Un effort est également fait par le gestionnaire du réseau au niveau de la pression fournie, qui est volontairement inférieure à celle du continent en vue de limiter les consommations.

Ile de Bréhat

(entretien avec David Château, responsable technique)

Superficie : 309 ha
Population : 450 habitants permanents, 5000 l'été (75% de résidences secondaires)
Origine de l'eau : continentale, eau superficielle pour 90% (captage du Moulin Bescond à Lanleff sur le Leff) et eau souterraine pour 10% (forage de Pont Cariou à Lanleff), puis conduite depuis le château d'eau de Ploubazlanec.
Traitement : usines de traitement de la communauté de communes de Paimpol Goëlo (exploitant Veolia).
Coût eau potable : 1,89 €/HT/m³ avec abonnement, hors redevance pollution, pour une consommation de 120m³
Consommation annuelle : 50 000m³ en 2010. (soit environ 72m³/an par abonné domestique)
Assainissement : station d'épuration de 1950 équivalents-habitants par traitement biologique par boues activées (Commune de Bréhat, exploitant Lyonnaise des eaux), reconstruite et agrandie en 2008, très bon fonctionnement
Coût assainissement : 8 €/m³ (ce tarif trouve une explication dans le fait que la commune, qui a la charge de l'assainissement, porte l'investissement d'une installation dimensionnée aussi pour accueillir les touristes)

A noter A partir de 2013 va être mis en place la télé-relève à partir de 2013 : suivi en temps réel de la consommation possible, avec alerte par mail/sms en cas de consommation anormale

Ile aux Moines

(entretien avec M. Jean FREYRE, premier adjoint de la commune)

Superficie : 320 ha
Population : 650 habitants permanents, 6000 l'été
Origine de l'eau : continentale, barrage de Pont Sal à Plougoumen, puis conduite depuis l'île d'Arz. Une autre conduite, depuis la Pointe d'Arradon, a été réhabilitée en 2009 pour sécuriser l'approvisionnement.
Traitement : la même que pour l'île d'Arz. Réservoir d'eau potable de 500 m³ à Brouel pour assurer une pression suffisante en été
Coût eau potable : 2,51 €/m³ (pour une consommation de 120 m³), lié aux investissements dans les canalisations sous-marines
Consommation annuelle : 61 214 m³ en 2009 pour 1005 abonnés
Assainissement : station d'épuration de 2500 équivalents-habitants par traitement biologique par boues activées (SIAEP Vannes-Ouest, exploitant SAUR) en bon état de fonctionnement
Coût assainissement : 3,24 €/m³ (pour une consommation de 120 m³)

A noter De nombreuses fontaines existent sur l'île, elles servaient autrefois à approvisionner en eau les îliens, mais des problèmes de qualité les ont obligé à arrêter.



L'eau à l'île de Sein :

Ce qui est rare est cher

En abordant sur cette terre de légendes par un matin ensoleillé de septembre, le voyageur est immédiatement interpellé par une affiche rappelant la rareté de la ressource en eau sur l'île et l'exemplarité des Sénans en ce qui concerne la consommation journalière de ce précieux liquide : 50 litres en moyenne contre 120 sur le continent! Ici, les économies d'eau on connaît...



© J. Hervé

A L'OMBRE DU PHARE
ON TROUVE L'USINE DE DÉSSALEMENT D'EAU DE MER.

L'IMPOSANT OSMOSEUR.

Le maire, Jean-Pierre Kerloch, qui nous reçoit à la mairie, accompagné de son premier adjoint, est intarissable sur ce dossier comme sur l'histoire de ce territoire qui lui tient à cœur. Il faut dire que Sein est particulièrement remarquable par son exiguïté: une langue de rochers et de sable qui se déploie en forme de S renversé sur une longueur de moins de 2 kilomètres et une largeur variant de 50 à 500 m seulement, avec une altitude moyenne de 1,5 m et maximale de 9 m au-dessus des flots. Une « crêpe » plusieurs fois envahie par les tempêtes et souvent battue par les vents, ce qui explique les maisons basses et les ruelles étroites.

Les habitations occupent le centre protégé de l'île d'où émerge l'église, reconstruite en 1902, et qui paraît immense par rapport aux maisons et trop grande aujourd'hui, compte tenu de la faible population. A l'époque de sa construction, Sein comptait 1300 âmes contre quelque 150 résidents permanents aujourd'hui (en dehors de la saison estivale). L'essentiel de l'économie de l'île était autrefois tournée vers la mer. Elle a connu jusqu'à 300 professionnels de la pêche, à comparer avec les deux bateaux encore en activité aujourd'hui !

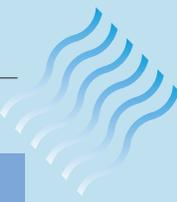
Certes, le tourisme apporte maintenant des ressources, mais aussi des soucis quant à la fourniture d'eau: les habitudes

des touristes venant des villes du continent ne sont pas naturellement à l'économie d'eau, la société de consommation poussant à consommer sans compter...

Pourtant l'eau a de tous temps constitué une préoccupation pour les Sénans car l'île n'a guère de ressource en eau autre que celle qui tombe du ciel (et contrairement aux clichés, il ne pleut pas beaucoup sur cette terre du « Far west » !). Autrefois, il y avait bien le puits, à 10 m de profondeur, on y descendait dans le noir par des escaliers et on pouvait y puiser un peu d'eau dans un récipient. Les citernes, dans chaque habitation, permettaient (et permettent encore aujourd'hui) de recueillir une petite réserve précieuse. Il y eut même une citerne communale qui en outre pouvait recevoir de l'eau amenée par bateau du continent pour la période estivale notamment.

Place à la modernité

Depuis ces dernières années, l'île dispose près du phare d'une usine de dessalement d'eau de mer, un « osmoseur », tribulaire, comme l'électrification, d'un gros générateur au fioul. Comme l'explique Alain COIC, le technicien en charge de l'eau, le nouvel appareil installé est moins gourmand que le précédent et produit davantage de volume d'eau. Plus



de 120 m³ / jour au lieu de 70 précédemment. L'une des préoccupations principales de Jean-Pierre Kerloch, le maire, outre l'économie d'eau, concerne la surveillance des fuites éventuelles dans le réseau qui alimente (dans le sable) les maisons (dont 30 ne sont pas raccordées, soit 10%). Reste que le coût de l'eau potable sortant de l'osmoseur (à cause des filtres et des divers traitements en plus de l'énergie consommée) bat des records et la facture présentée aux usagers atteint 6,61 €/m³... A comparer avec les 2 à 3 € sur le continent pour l'eau et l'assainissement. Une mesure attire l'attention sur la qualité de l'eau de mer entrant dans l'osmoseur : le taux de nitrate au niveau du phare (à l'ouest de l'île) est aussi important que dans la baie de Douarnenez ! C'est un rap-



DÈS L'ARRIVÉE SUR L'ÎLE, LES VISITEURS SONT ALERTÉS SUR LA NÉCESSITÉ DE RÉDUIRE LEUR CONSOMMATION D'EAU.

pel des conséquences des pollutions continentales sur la mer, bien loin des côtes !

Et après ?

Concernant l'assainissement, on peut comprendre que ce n'est pas simple sur ce rocher et, pour le moment il n'a pas été possible d'envisager de traitement collectif. A noter que les déchets font l'objet d'un excellent tri par les iliens et que le vieil incinérateur (à l'air libre) a été abandonné au profit d'une plate-forme pour l'exportation à Brest après mise en balles. Le tri paraît particulièrement efficace car le maire indique seulement 1% de refus ! Quelle leçon pour les continentaux !

Le maire présente également dans une salle du musée, une exposition avec cartes et maquette réalisée par Anne Fouquet, élève architecte originaire de Sein, sur des solutions envisageables au cas où, à cause du réchauffement climatique, le niveau de la mer s'élèverait et l'île serait en partie submergée. Les maisons seraient dotées d'un étage et les rues (passerelles) surélevées avec en plus une habitation-bateau ancrée sur le port en cas de raz-de-marée (radeau de survie?). L'occasion peut-être de nous interpeller aussi sur nos propres émissions de CO₂.

Jo Hervé

De l'Elorn à Batz

L'île de Batz, séparée de Roscoff par un chenal de 2 km, doit approvisionner en eau 507 habitants, chiffre qui passe, en été, à plus de 1700, sur 320 hectares de superficie.

Depuis 1972, elle bénéficie d'un approvisionnement par le syndicat mixte de l'Horn (38 communes), nom de la rivière d'origine du pompage qui, suite à son fort taux de nitrates, a malheureusement dû être abandonné depuis juin 2009. dommage collatéral du contentieux européen sur les nitrates, c'est à présent la prise d'eau sur le Coatoulzac'h, affluent de la Penzé, qui approvisionne le château d'eau de Plouénan et même parfois l'Elorn par le jeu des inter connexions « de sécurité ». Le Syndicat a mis en œuvre un plan de reconquête de la qualité de l'eau sur les bassins-versants de l'Horn, du Guillec et de Kerallé. La consommation était de 36.000 m³ en 2009 dont les 3/4 sur la période mars-août.



LE LAVOIR DE PRAT-AR-C'HANAP (1834). IL EXISTE 2 LAVOIRS ET 54 PUIES ALIMENTÉS PAR 13 SOURCES SUR L'ÎLE.

Un tuyau comme lien au continent

La canalisation traverse le chenal de la baie de l'Aber à la pointe du Cléguer. En raison des forts courants, elle a dû être changée en totalité à deux reprises (la dernière datant de 2000), et deux fois partiellement. Par sécurité, une vérification par gestion informatique est effectuée en continu. A l'arrivée sur l'île, l'eau est rechlorée et stockée dans un réservoir de 500 m³, puis répartie dans le réseau de distribution par un surpresseur. Pour un nettoyage tous les deux ans, un contrat d'affermage est signé avec la S.E.O. Afin de permettre une intervention rapide en cas de problème, la commune tient à conserver la gestion en régie : deux personnes sont responsables, assistées d'agents communaux. Un délai de 3 semaines serait en effet nécessaire pour rétablir l'approvisionnement.

Les 8 communes de la communauté du pays léonard ont entamé une réflexion sur la prise de compétence eau/assainissement. De forts écarts de prix ont, en effet, été constatés, certaines communes ayant fait le choix de l'affermage. À l'île de Batz, le coût pour le consommateur est actuellement de 36 euros pour l'abonnement, 1,82 euros par m³ et 1,15 euros pour l'assainissement.

Afin de limiter la consommation, la commune incite à la création de citernes et réfléchit à la mise en place d'une taxation en été, ce qui nécessiterait deux relevés annuels des compteurs (actuellement le relevé coûte le salaire d'un mois d'employé).

L'agriculture tenant une grande place (15 exploitations qui se partagent 160 hectares), la CUMA (Coopérative d'utilisation du matériel agricole) locale a créé un système d'irrigation avec station de pompage à partir de trois réserves situées à l'ouest.

Côté assainissement, le décanteur digesteur exploité par la commune, mis en service en août 1995, est dimensionné pour 1 500 équivalents-habitants. Les rendements sont semble-t-il « inférieurs à ceux attendus », ce qui serait lié à des vidanges insuffisantes si l'on en croit le rapport de l'Agence de l'eau. Qui précise par ailleurs qu'une réflexion est à mener sur la gestion des boues qui sont actuellement stockées dans un blockhaus !

Françoise Quéré avec les précieux conseils de Olivier Maillet



LA RÉSERVE D'EAU « MARE AUX CANARDS » EST L'UNE DES 3 RÉSERVES DE L'ÎLE



Qui voit Molène

Ce petit tour des îles du Ponant se devait de terminer par celle qui fait toujours figure de référence quand on aborde la notion de consommation d'eau domestique sur les îles, Molène. Petite en superficie, elle est la plus grande quand il s'agit de parler d'autonomie en eau.



MOLÈNE, UN MUSÉE DES CITERNES D'EAU DE PLUIE À CIEL OUVERT.



L'ANCIEN ET LE NOUVEL IMPLUVIUM SOUS LESQUELS DES CITERNES STOCKENT L'EAU AVANT POTABILISATION.



© A. Clugery

L'histoire de Molène, sa culture en font à l'heure du réchauffement climatique et de la surconsommation un exemple qui doit nous inspirer nous les continentaux, de plus en plus massés sur un trait de côte dont les limites hydrogéologiques donnent des migraines aux élus locaux.

Celui qui visite Molène pour la première fois, ne peut pas ignorer que l'eau figure parmi les préoccupations insulaires majeures et ce depuis fort longtemps. L'apparition des premiers fûts sous les gouttières en pierres remonte au 18^{ème} nous apprend une exposition de la CCPI intitulée « Histoire d'eau à Molène », mais l'événement majeur de l'île date de 1896 et le naufrage d'un navire anglais le « Drummond castle » dont les survivants seront secourus par les molénais. Ceux-ci se verront offrir par la reine Victoria une citerne tout près de l'église et l'impluvium « des anglais » qui l'alimente, est aujourd'hui un élément patrimonial majeur de l'eau en Bretagne. Sans doute faut-il voir dans ce morceau d'histoire qui fait la fierté de l'île, les raisons d'une culture de l'eau qui n'ira pas, comme c'est le cas ailleurs, vers la fuite en avant technologique (dessalement) ou du tuyau qui déresponsabilise.

Citernes pour 80 % des habitations

En 1976, l'île se pose, comme partout en Bretagne, les questions de sa sécurité d'approvisionnement et fait le choix de créer un second impluvium qui permettra l'installation de bornes fontaines communales toujours en service. En 1990, 3 forages compléteront un dispositif qui permettra de créer les premiers branchements d'eau particuliers mais aussi de faire remplir les nombreuses réserves des particuliers par un fontainier à partir de bouches à clés. Dès lors, les ravitaillements par le bateau de la marine nationale ne seront plus nécessaires. Le progrès est en marche mais la culture de l'eau météorite reste forte puisque 80 % des habitations de l'île sont pourvues de citernes et ce sans attendre la création d'un crédit d'impôt !

Des stratégies pour faire face

Comme l'explique une thèse soutenue en 2007 par Thomas Chiron, « Pour les îles du Ponant, l'entrée assez brutale dans la société de consommation moderne, conjointement à l'avènement du tourisme dans leurs économies, a des conséquences hydrauliques immédiates : les moyens historiques d'alimentation en eau sont progressivement abandonnés au profit d'équipements modernes d'adduction d'eau potable. L'accroissement des besoins en eau est un corollaire évident et engendre une course infrastructurelle nécessaire dans les années 1960 et 1970 : l'enjeu socio-économique est réel car il s'agit de satisfaire l'aspiration des populations îliennes à un confort domestique « standardisé », et d'assurer une qualité des services d'eau requise pour le développement touristique insulaire. [...] Ainsi, à leur échelle, les îles bretonnes illustrent parfaitement les conséquences de la redéfinition contemporaine de la pression anthropique sur leurs ressources en eau. »

La voie d'une gestion durable

On l'observe malheureusement bien souvent, cette culture et cette gestion autonome et économe de l'eau, qui semblaient être parmi les spécificités fortes des îles, semblent s'être diluées dans une course aux équipements, encouragée par une gestion de l'eau déléguée au privé. Même course aux équipements que sur le continent, ce qui tendrait à faire de ces îles des territoires comme les autres. Comme les autres ? Pas tout à fait, puisqu'on observe, ici et là, des actions exemplaires où les politiques locales de gestion de l'eau souhaitent maintenir ces pratiques traditionnelles respectueuses de la ressource. De là à y voir un signe que les îles peuvent être ambassadrices d'une exemplarité environnementale et que certaines d'entre elles nous guident dans la voie d'une gestion durable et économe de nos ressources en eau, assurément oui !

Bibliographie

Source des « notes » assainissement : Alimentation en eau et Assainissements sur les îles du Ponant (Association des Îles du Ponant, Agence de l'Eau Loire-Bretagne, 2010)

Thèse

Quelle gestion durable des ressources en eau et du risque de pénurie sur les petites îles ? - 2008 - Thomas Chiron (<http://www.bretagne-environnement.org> rubrique documentation)



En kayak, un autre point de vue sur la rivière

Depuis plusieurs années le Centre régional d'initiation à la rivière s'est ouvert aux activités physiques de pleine nature et propose, à la belle saison, et lorsque le niveau d'eau le permet, de découvrir le cœur de la vallée du Léguer en kayak. L'occasion, pour des scolaires en séjour ou des familles, de faire du sport en découvrant la nature pour certains, de découvrir la nature en faisant du sport pour d'autres.

Canoë ou kayak ?

Bien qu'elles soient très souvent associées, ce sont deux embarcations différentes. Le kayak, originaire du Grand Nord, a été inventé par les Inuits et se pratique assis, à l'aide d'une pagaie double. Le canoë, quant à lui, nous vient des amérindiens, et se pratique à genoux, à l'aide d'une pagaie simple. Nos sorties se pratiquent en kayak biplace non ponté, c'est-à-dire deux pagayeurs par bateau, assis non plus sur mais dans leur embarcation. Bien plus rassurant pour des novices !

Une randonnée au cœur de la vallée

Après une initiation au maniement de la pagaie et un point essentiel sur les règles de sécurité, c'est parti pour une descente d'environ cinq kilomètres de Loc Envel à Belle-Isle-en-Terre !

Les premiers coups de pagaies sont parfois hésitants. L'embarcation n'obéit pas forcément au marin d'eau douce débutant... La collision avec le branchage d'un saule à fleur d'eau ou d'un autre kayak est alors inévitable : il faut rester concentré moussaillon...

Après quelques réglages techniques, le bateau se laisse enfin dompter. Un sentiment d'aventure gagne alors les kayakistes qui, petit à petit, commencent à détourner le regard du bout de leurs pagaies pour enfin profiter du cadre reposant qui les entoure. Tels des pionniers, le groupe s'enfonce dans une vallée sauvage, loin de toute l'agitation humaine. La taille du groupe (10-12 personnes maximum), même si elle est guidée par des contraintes réglementaires, participe elle aussi à cette ambiance hors du temps, suspendue au doux chant de la rivière.

Silencieux et discret

Le kayak est un moyen d'approche idéal pour qui veut aller au contact de la rivière sans la perturber. Nos apprentis kayakistes, qui naviguent maintenant sans difficulté, vont maintenant pouvoir faire plus ample connaissance avec la rivière et ses habitants. S'approcher au plus près d'un rocher, sur lequel la loutre a déposé quelque temps aupara-



vant une épreinte pour marquer son territoire. Découvrir dans la végétation l'exuvie d'une libellule qui vient de s'envoler en laissant derrière elle sa combinaison de plongée. Observer au détour d'un méandre le vol furtif d'un martin-pêcheur ou un accouplement de demoiselles. Apercevoir, lorsque le soleil est de la partie, la silhouette d'une truite ou d'un tacon dans le courant, prêts à gober la moindre proie qui passera par là. Avec les explications du guide, c'est sûr, ils y voient plus clair... Et c'est tout le monde de la rivière, qui s'agite là, sous leurs yeux, comme dans un documentaire animalier.

Après quelques kilomètres et deux petites heures d'effort, le groupe aperçoit le premier moulin habité du parcours, premier indice d'un retour imminent à la civilisation. Quelques derniers coups de pagaies et le clocher de Belle-Isle-en-Terre apparaît entre les arbres. C'est déjà l'heure de débarquer et de faire un dernier effort pour sortir les embarcations de l'eau après une escapade inoubliable au cœur d'une nature méconnue et pourtant si proche.



LE DISCRET GOMPHE À PATTES NOIRES SE POSE FRÉQUEMMENT SUR LES ROCHERS DE LA RIVIÈRE AU PRINTEMPS ; LE KAYAK EST UN BON MOYEN POUR L'APPROCHER !

© M. Riou

Lucas Le Gall



Les Amis de la rivière

Une association dynamique dans la vallée du Scorff

L'association a été créée en 1988 par une poignée d'adhérents d'Eau et Rivières de Bretagne. Ils refusaient de voir partir à l'abandon le patrimoine naturel que représente le Scorff et tous ses affluents ainsi que le chevelu qui irrigue la commune de Plouay, située dans le Centre Ouest Morbihan.



BERGES APRÈS NETTOYAGE.



L'ÉQUIPE DE BÉNÉVOLES LORS DE LA GRANDE JOURNÉE 2011.

Des chantiers de restauration et d'entretien des cours d'eaux sont organisés le dimanche matin tous les quinze jours et une journée plus importante clôture la saison des « corvées ». En 2011, par un chantier de 9 demi-journées sur le ruisseau des landes de Kerdalvé à Pont Nivino, une douzaine de personnes ont permis de nettoyer 1200m de rives. La « grande journée » de 2011 a eu lieu le samedi 20 août, sur le ruisseau du Rohic : quelques 900 m de berges ont été remises en état, avec la participation d'une cinquantaine de bénévoles.

Les bénévoles participent également à des chantiers sur des communes voisines. Ils se sont déplacés à Pluvigner, Plouray, Le Saint, Lignol, Calan ; et régulièrement à Quéven avec Den Dour Douar, avec qui ils entretiennent d'excellents rapports.

Ouverture

L'association adhérente d'Eau et Rivières a rejoint dès que possible le réseau Cohérence. Ils ont également mis sur pied des expositions et des chantiers avec les scolaires. A l'occasion, ils ont aussi déposé lors d'enquêtes publiques :

- la création d'un élevage de plusieurs milliers de visons sur la commune d'Inguiniel... qui fermait ses portes quelques années plus tard malgré des promesses de créations d'emplois.

- la pisciculture sur le St Sauveur, commune de Cléguer, où l'exploitant a préféré fermer que de régulariser sa situation.

- la pisciculture de Pont Kerlo, commune de Plouay, qui a fermé plutôt que de se soumettre à la réglementation préfectorale. Cette pisciculture se situait à 6 km à l'amont de la prise d'eau du Pays de Lorient.

- la pisciculture de Pont Kalleck, commune d'Inguiniel, qui a été contrainte, à la suite de l'enquête publique pour la régularisation de la production, de baisser son tonnage annuel de plusieurs centaines de tonnes et de stopper le détournement de " Pont er Bellec ", gros affluent rive gauche classé cours d'eau à poissons migrateurs.

- la mine d'uranium de Pont Kalleck

- divers élevages hors sol...

L'avenir c'est demain

23 ans après sa naissance, les Amis de la Rivière n'ont pas baissé les bras, la participation se maintient toujours avec environ une quinzaine de personnes à chaque chantier : c'est un signe de la bonne ambiance et du succès de ces opérations. En avril prochain, ils reprendront leurs activités sur le bassin du Saint Sauveur, et une journée exceptionnelle est prévue le 1er samedi de septembre 2012.

Pierre Le Cabellec et Daniel Duneuf

Pour tous renseignements, contacter le Président : Daniel DUNEUF-JARDIN
02 97 33 26 15 ou
06 84 73 23 40



Asso 29 – Terre Mer Rivière

Créée en 2006, TMR regroupe environ 230 adhérents et vient d'être agréée au titre de la protection de l'environnement. Son objet est la protection et la mise en valeur de l'Aven maritime, ce qui implique, en particulier, le suivi de :

- la qualité de l'eau des rivières Aven et Bélon, organique et bactériologique : pour cela nous proposons aux étudiants de l'unité d'écologie et biologie environnementale de la faculté de Paris sud Orsay des sujets de stage pour le master de 4^e année. Ces sujets ont porté avec le concours d'IFREMER, du CEVA etc, sur la nature et l'origine de la pollution bactérienne, E-coli et organique, nitrates et phosphates ainsi que sur les causes du développement des algues vertes et des micro-algues toxiques qui empoisonnent les plages et les parcs des conchyliculteurs de l'Aven et du Bélon. Nous cherchons pour le futur à établir un lien avec l'UBO à Brest.

- la voirie et le développement des voies de circulation douces, pistes cyclables notamment ;
- la préservation des sites urbains et la protection de nos paysages souvent pollués par un affaiblissement du caractère architectural, un mitage des terrains en bordure de route,... nous avons soumis au conseil général le projet de créer un CAUE comme dans la majorité des départements mais pas le Finistère. EH



Terre Mer Rivière
BP n° 24 - 29920 NEVEZ
courriel: contact@tmr-asso.fr

Asso 35 – Association Dinard Côte d'Emeraude Environnement

Fondée en 1969, l'ADICEE, est présente sur l'ensemble du département, directement à travers ses adhérents et indirectement à travers plusieurs associations fédérées. Elle est largement connue pour sa compétence en matière d'urbanisme tant réglementaire qu'opérationnel, d'installations classées (ICPE) industrielles et agricoles, de lutte contre la pollution publicitaire et de diverses composantes environnementales (eaux, assainissement, etc.). La pression immobilière, l'atteinte aux sites et le massacre des espaces verts ont conduit l'association à engager de nombreuses actions de droit et à les faire connaître auprès du grand public. L'ADICEE, qui ne dispose d'aucune subvention est totalement indépendante et apolitique. Elle est gérée par un staff technique et juridique constitué de bénévoles. Son site Internet www.adicee.net constitue un vecteur de son développement et permet à ses adhérents, et d'une manière plus générale aux résidents d'Ille-et-Vilaine, de mieux appréhender l'évolution de leur cadre de vie et l'impact des facteurs environnementaux qu'ils subissent chaque jour.



ADICEE
14, rue du Petit Four.
35800 DINARD. 06.08.2.281.38.
Mel : president-adicee@wanadoo.fr

Asso 22 – Bagne

Le but de cette association : protéger la grande tranchée de Glomel. Régulièrement, cette association se trouve confrontée à des demandes d'extension d'exploitation à proximité de la base nautique de Créharrer et l'étang du Corong, déjà interdits de baignade et de pêche pour cause de prolifération de cyanobactéries (algues bleues) dues à l'eutrophisation.

Mais le combat environnemental n'est pas sans risque. L'association Breizh Association Glomel Nature Environnement en fait les frais actuellement. En appelant à une manifestation de l'association BAGNE, le 25 juin 2011, contre un poulailler de 72.000 poules en extension à proximité immédiate de la grande tranchée de Glomel, Jean Kergrist a rédigé un texte qui lui a valu une plainte en diffamation du maire de Glomel. Une pétition a rassemblé en peu de temps plus de 4000 signatures. L'épilogue vous est narré directement par Jean Kergrist : « *Merci aux courageux qui se sont engagés à partager mon sort en cas de poursuites. J'ai déposé vos signatures au parquet de St Briec jeudi matin. Dès vendredi, j'avais dans ma boîte aux lettres un avis du procureur, pourtant silencieux depuis trois mois, m'annonçant que la plainte du maire de Glomel à mon encontre était classée sans suite, car « l'infraction ne paraît pas suffisamment constituée ou caractérisée, l'enquête n'ayant pas permis de rassembler des preuves suffisantes. À travers cette affaire, notre droit d'expression était en jeu. Il n'est pas question que ce lobby agricole mafieux joue sur la peur pour nous contraindre au silence. »* DLG

Suite littéraire

Certains signataires ont adressé à Jean une copie des lettres d'indignation adressées au maire de Glomel. L'association BAGNE se propose d'organiser une soirée « Lettre au maire », début 2012, pour les lire en public. Le concours littéraire est ouvert. Le destinataire imaginaire peut être le maire de Glomel, (à propos de ce poulailler sur la Tranchée et de sa plainte), mais votre lettre peut aussi concerner un autre maire et un autre sujet d'indignation. Une page, pas plus (dans les 3000 signes).

CEVA

Centre d'étude et de valorisation des algues

UBO

Université de Bretagne occidentale

CAUE

Conseil en architecture, urbanisme et environnement

ICPE

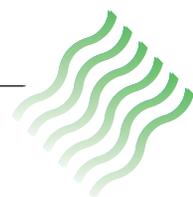
Installations classées pour la protection de l'environnement

ASSOCIATIONS : elles nous ont renouvelé leur confiance

Pour la sauvegarde, le développement harmonieux du pays de la Baie de la Fresnaye	PLEVENON	22
Sous le vent, les pieds sur terre	TREBRIVAN	22
Rance environnement	PLEUDIHEN SUR RANCE	22
Bretagne Vivante SEPNB	BREST	29
Maison de l'agriculture biologique	DAOULAS	29
Sur un air de terre	TREFFIAGAT	29
Le cabaret des oiseaux	CORPS NUDS	35
La Passiflore	FOUGERES	35
Libre Canut	GOVEN	35
Le Pont De Pierres	LASSY	35
Haute Vallée de l'Erdre et de son environnement	JOUE SUR ERDRE	44
Les Amis de la Rivière	PLOUAY	56
AAPPMA Entente du Haut Ellé	LE FAOUE	56
Les Amis Du Littoral Carnacois	CARNAC	56
Les Amis De Carnac	CARNAC	56
SEMAPHORE	SAINT GILDAS DE RHUYS	56
Perche Avenir Environnement	BELLOU LE TRICHARD	61
OPTIM SERVICES	PLOEMEUR	56

ENTREPRISES AUSSI :

SA. ABER Environnement	ST ETIENNE DE MT LUC	44
------------------------	----------------------	----



BZH - Bretagne Zones Humides

L'évaluation économique des services rendus par les zones humides se précise : une nouvelle étude a permis de prendre en compte l'ensemble des services rendus par les zones humides et de conjuguer l'ensemble des méthodes de monétarisation existantes afin de retenir pour chaque service la plus pertinente. Cette nouvelle méthodologie de monétarisation a permis de déterminer une valeur comprise entre 2 400 et 4 400 euros par hectare et par an. Consultez l'évaluation sur notre site rubrique « Zones Humides » BC

BZH - Réévaluera ? Réévaluera pas ?

Une fois de plus le Roundup et sa matière active, le glyphosate, font parler d'eux. Earth Open Source, petite ONG britannique, met en cause les autorités européennes pour leur peu d'empressement à réévaluer l'herbicide le plus vendu au monde et ce, alors même que de nouvelles études mettraient en évidence le pouvoir **tératogène** de ce pesticide. Ces observations coïncident également avec des effets suspectés chez les populations humaines où l'utilisation de semences résistantes au glyphosate se sont généralisées. Une province argentine a ainsi vu son taux de malformations néonatales quadrupler et l'incidence des cancers tripler durant la dernière décennie par rapport à la précédente.

La dernière évaluation du pesticide phare de Monsanto date de 2002, la prochaine devait avoir lieu en 2012 mais retard aidant elle n'aura lieu qu'en 2015. De nouvelles règles d'évaluation sont en train d'être finalisées ; celles-ci, plus contraignantes, prévoient un examen de la littérature scientifique en plus des études présentées par les industriels. Pour autant, lors de la prochaine évaluation du glyphosate, les anciennes règles seront appliquées afin de laisser le temps aux industriels de s'adapter. Il est plus que dommage de voir que malgré les effets connus du glyphosate sur l'environnement et la santé humaine aujourd'hui, une nouvelle homologation lui soit promise en 2015 et ce pour 10 ans au moins. DLG

22 - La maison des éco d'eau fait son Tro Breizh

La nouvelle maison itinérante sur les économies d'eau créée par notre association a sillonné la campagne et les plages tout au long de l'été. Marchés, course cycliste, plages, événements, fêtes de quartier... Cette dernière a été créée pour aller à la rencontre du grand public ou du non public comme disent les spécialistes. L'enjeu est de taille, la population croît mais pas la ressource. Elle va continuer son parcours et sera présente au festival Eco To Bigoud dans le sud Finistère du 14 au 16 octobre, à Paimpol le 18 octobre, dans la banlieue de Rennes du 2 au 12 novembre, à Plouaret et à Pordic les 15 et 18

novembre. Il reste encore quelques disponibilités pour parachever le Tro Breizh des éco d'eau. VL



22 - Des poules les pieds dans l'eau

À Saint-Nicodème, un jeune agriculteur souhaite créer un poulailler de 25 000 poules pondeuses avec un parcours attenant de 11 hectares. Seul problème, ce parcours est coupé en deux par un chaos rocheux accompagné d'une zone humide. Une belle zone de source à la limite de la ligne de partage des eaux entre le Blavet et l'Aulne. Qu'à cela ne tienne, l'agriculteur a décidé qu'au prix de la terre dans la commune, tout l'îlot serait utilisé pour dégourdir les pattes de ses volatiles. Un talus et une haie ont déjà été rasés, certains rochers du chaos dégagés, il y a fort à parier que la zone humide va devoir bien s'accrocher.

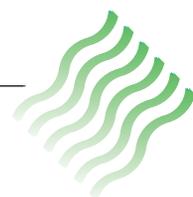
Au grand dam des riverains, le projet ne nécessite pas d'enquête publique. La **DDTM** répond qu'elle examine uniquement le site d'implantation du bâtiment (et non le parcours). Reste l'action associative, retrouvons-nous les manches ! DIG

Tératogène
Responsable de malformations
fœtales

DDTM
Direction départementale
des territoires et de la mer



LES POULES FERONT-ELLES PLACE NETTE?



22 - Un nouvel inventeur de l'eau tiède

Le journal *Le Trégor* publie dans son édition du jeudi premier septembre une publicité pour chercher des volontaires afin de "tester gratuitement et en avant-première un nouvel appareil si vous disposez d'une cour, d'une allée ou des plates-bandes à désherber écologiquement".

À Eau et rivières nous avons 2 solutions résolument écologiques à proposer : d'abord laisser l'herbe pousser et, là où elle est vraiment gênante, nous préconisons la méthode PTB (Prends Ta Binette). La première solution est gratuite et quant à la seconde elle est quasiment inusable sauf à remplacer le manche ! Jardinons écologique, oui mais jardinons à moindre frais, c'est encore mieux ! JS

22 - Deux installations valent mieux qu'une

Rappels des faits. Plusieurs projets agricoles se disputaient l'achat de 14 hectares de terres en Ty Losquet sur la commune de Grâce (en périphérie de la ville de Guingamp) et de bâtiments d'exploitation : un projet équin de reproduction de chevaux; un agriculteur de Grâce pour y installer sa fille en élevage bovin lait et un projet d'élevage de brebis laitières bio avec transformation porté par deux personnes. La **Safer** avait tranché en faveur du second projet. Cette décision a provoqué un large mouvement de contestation de la part des défenseurs du projet de transformation : pique-nique de solidarité, pétition, fest-noz de soutien... Mouvement qui fini par payer, c'est finalement la **DRAAF** qui a tranché avec l'aide de la communauté



SANS MOBILISATION LOCALE DE CE TYPE LES TERRES PARTENT QUASIMENT TOUJOURS À L'AGRANDISSEMENT.

des communes de Guingamp. Cette dernière va vendre une réserve foncière à la Safer qui sera attribuée au projet bovin et la ferme de Ty Losquet verra bientôt son élevage de brebis. DIG

22 - La 9^e fête du jardinage au naturel

La commission jardin de l'association vient de se réunir et a décidé de repartir pour une 9^{ème} fête du jardin. La prochaine réunion d'organisation aura lieu le 6 décembre à 14h30 au Centre régional d'initiation à la rivière. N'hésitez pas à nous y rejoindre car la fête prend de l'ampleur et nous avons besoin de bonnes volontés pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions possibles et développer de nouvelles activités. Au programme : conférences, expositions, atelier de jardinage, concours de confitures, spectacle de rue...cette année un concours photos autour du jardin sera organisé. VL

Safer
Société d'aménagement foncier et d'établissement rural
DRAAF
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

29 - Marées sur image

Impossible de ne pas l'évoquer. Il y a avait du monde ce dimanche 18 septembre à Fouesnant pour se pencher sur la question des marées vertes. Du monde côté pile, à l'appel d'une « coordination marées vertes 2011 » pilotée localement de main de maître par nos amis de l'ASPF, qui ont repris au bond la balle lancée par l'association Baie de Douarnenez Environnement, cheville ouvrière du rassemblement 2010. Du monde côté face, dans un scénario désormais bien rodé, écrit par une FDSEA29 qui avance masquée derrière un auto-proclamé « collectif cornouaille ». Celle-ci dans la pure tradition démocratique appelle donc systématiquement à une contre-manifestation dès qu'une association de protection de la nature bouge le petit doigt sur le thème des algues vertes. Objectif affiché : occuper, brouiller, voire confisquer le terrain médiatique et se poser en victime. Mais victime de qui ? De quoi ? A ce syndicalisme de l'intimidation, nous préférons de loin celui qui défend l'agriculture paysanne et dont de nombreux représentants avaient choisi de nous soutenir par leur présence.





29 - Dragage, le préfet retourne sa veste (suite)

Dans le n° 155 de la revue, nous pensions que la proposition de refus du préfet d'autoriser le dragage et l'immersion en mer des sédiments portuaires, serait entérinée. Et bien non, lors de la séance du **CODERST** d'avril dernier, l'avis défavorable proposé par les services de l'État n'a pas été suivi et c'est un avis favorable qui a été voté par cette instance à une très courte majorité. Le préfet n'était pas obligé de s'y conformer et pouvait confirmer son refus, ce qu'il n'a pas osé faire en autorisant ces opérations de dragages, pour ne pas déplaire aux élus.

Le comité local des pêches, Bretagne Vivante, FNE et notre association ont formulé des recours gracieux contre cette autorisation, qui ont essuyé un rejet de la part du préfet. Reste maintenant à entamer une procédure contentieuse auprès du tribunal administratif. JP

29 - Ty Nadan, camping en eau trouble



© J.L. Le Delliou

Bonne nouvelle, le Préfet refuse l'extension du gigantesque camping Ty Nadan (plus de 300 emplacements, plus de 1200 personnes en période de pointe estivale !). Principal motif évoqué: il se trouve en zone inondable. Ben ouais, et on n'en rajoutera pas en indiquant qu'on est en pleine zone Natura 2000 et juste au-dessus d'une prise d'eau potable d'importance stratégique pour la région de Quimperlé. AC

29 - Ellé vraiment phénoménal

Les militants l'attendaient de pied ferme, ils n'ont pas été déçus. Le projet de création de carrière sur la commune d'Arzano a bien été présenté au mois de septembre en enquête publique. Outre les nombreuses dépositions défavorables des associations du Collectif bassin Ellé, il faut noter l'avis défavorable de la communauté de communes du pays de Quimperlé (COCOPAQ) et de quelques municipalités des alentours (Tréméven, Locunolé, Quimperlé). Parmi les prin-

cipaux reproches faits à ce projet, la proximité avec la rivière et le risque de colmatage des nombreuses frayères du coin. Sans compter que le secteur dispose de nombreuses autres carrières mais que les entreprises ne semblent pas vouloir s'entendre. On pouvait en effet se rendre simultanément, à une autre enquête sur la commune de Guiligomarc'h.. Peut-être que l'État pourrait obliger les entreprises d'un même territoire à mutualiser, plutôt que de laisser se multiplier les trous ! AC

35 - La haie : une économie et un savoir-faire à réinventer

La commune d'Iffendic a décidé de procéder à l'inventaire des haies sur son territoire, au même titre que les cours d'eau et zones humides dans les **PLU**. Plusieurs raisons à cela : constante destruction du bocage même en période de pleine sève comme au printemps dernier autour du Lac de Trémelin (espace naturel extrêmement fragile), concentration des exploitations et gigantisme du matériel. Eau et Rivières avait demandé expressément cet inventaire dans ses deux dernières dépositions sur la révision du PLU. Nous avons fourni au bureau d'étude l'étude d'impact de remembrement de la commune qui indique clairement les haies à conserver. Ce n'est pas gagné pour autant car les freins sont importants, surtout du côté des grosses exploitations. Nous partons du principe que l'arbre et le paysage doivent revenir dans l'économie. La production de bois d'œuvre doit être prioritaire dans les nouvelles plantations face à l'orientation bois énergie qui pose de nombreux problèmes. Les agriculteurs y trouveront leur compte, gagneront du temps car le sous-étage, qui n'est plus objet des opérations d'émondage qui intervenaient traditionnellement tous les neuf ans, devient vite envahissant. L'engagement d'autres adhérents d'Eau et Rivières dans cette action auprès des mairies serait très positif. JYM

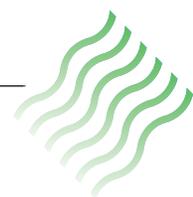


© J.Y Morel

L'ARBRE ET LE PAYSAGE DOIVENT REVENIR DANS L'ÉCONOMIE.

CODERST
Conseil départemental de
l'environnement et des risques
sanitaires et technologiques

PLU
Plan local d'urbanisme



35 – L'Agriculture écologiquement passive

Cette année, le thème du SPACE, le salon international de l'agriculture qui se tient tous les ans à Rennes, est la promotion du concept d'Agriculture écologiquement intensive (AEI). Mais l'écologie ne peut en aucun cas être intensive ! Le choix d'une telle appellation démontre les milieux agricoles bretons ne semblent plus rien comprendre aux équilibres fragiles des écosystèmes et qu'ils se moquent de l'intérêt partagé par un très grand nombre pour l'environnement. D'ailleurs les pratiques proposées (non renoncement aux pesticides, ni aux engrais minéraux, ni au hors-sol sur caillebotis) sont très loin des modèles agricoles biologique ou durable qui seuls prennent au sérieux les équilibres naturels. Ces derniers craignent d'ailleurs que ce concept soit un moyen de récupérer les circuits courts développés par les réseaux bio et les labels associés. JAC

56 – Le SAGE du Golfe et de la ria d'Etel avance

Le silence de la préfecture nous inquiétait. Pourtant, les étapes préparatoires de la mise en place du **SAGE** étaient franchies : le périmètre proposé par la préfecture aux collectivités territoriales avait reçu leur assentiment ; de même, la consultation sur la composition de la **CLE**, « parlement » du SAGE, avait permis de proposer le nombre de membres de l'assemblée et leur répartition entre les trois collèges (en principe 50 % pour les collectivités territoriales, 25 % pour les usagers et 25 % pour l'État). En avril, tout semblait prêt, mais le sceau de deux arrêtés préfectoraux pour mettre le SAGE sur les rails se faisait attendre. Voici que le premier est paru le 26 juillet : il fixe le périmètre du SAGE. On ne connaît pas encore la composition de la CLE. Le préfet va demander aux structures désignées par l'État pour être représentées dans la CLE de nommer leur représentant. Un deuxième arrêté préfectoral fixera alors définitivement cette composition. Dès lors, le SAGE sera réellement mis en route... HG

56 – OUI au désenclavement de Lochrist, NON à la rocade nord d'Hennebont

A c'houde penn ketan bleadoù 70 e vez konzet a zigor hent Zinzag-Lokrist doc'h tu dehou ar Blawezh. War-lerc'h ur studi diwezhañ e 1993 ema bet nac'het ar mennad e-pad an emklask poblek ketan e 1993, an eilvet emklask e 1996 en deus laret ya d'ar fallañ mennad evit flagenn ar Blawezh get ur savenn a pemp metrad warnugent a uhelled, un tamm a bas e koad meur an departamant; d'an nebeutañ pemp lec'h mouest, kemet a wazhioù, hemb konz ag an niwazhioù, al loened, ar gwez a vez kefondet. Al labourioù a grogo e 2012 rag ne heller ket nac'hiñ an emklask poblek a 1996. Newazh aes a vez gober an traoù dousoc'h ha marc'had-matoc'h e troc'hin kammdroenoù hent an Templ. Lezennoù kozh a ugent vloaz a vez kemeret ha nac'het a vez al lezennoù a hiziv dreist-holl lezennoù « Grenelle ». Pemp kevredigezh a zo a houde ur bloaz é esseal a barad doc'h an dra fall se, en o mesk « Breizh Bew » ha « Dour ha Sterioù Breizh », met an dilennidi a zo dall hag a labour eneb hor añvionamant. Ar c'hiri-tan en deus c'hoazh dewezhadoù sklaer da zont daousto konzoù hor dilennidi evit ma vez implijet an treñ pe ar c'har-boutin. Mall bras n'em lakaat da stourm, rag kasarn ar pompison a zo bet savet eraog an emklask poblek 1995, ospital a re gozh e 2010, é c'hortoz perak pas ur gourvarc'had.

56 – Vidange accidentelle / providentielle



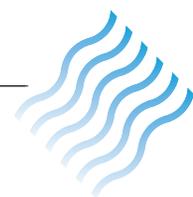
© JP Allot

ET SI L'OCCASION FAISAIT LE LARRON !

Lundi 12 septembre, l'étang de Pont Calleck s'est complètement vidé ! La retenue de 11 ha, sur un affluent du Scorff, à Berné, a en effet déversé ses quelque 300 000 m³ d'eau en aval, suite à la rupture accidentelle de la vanne de vidange. Un colmatage important de sédiments a été constaté en aval (+ de 30 cm.). Interdit à la baignade et classé par le Grenelle comme ouvrage prioritaire, cet étang eutrophisé constitue une des principales sources de pollution du Scorff : l'érosion importante sur le bassin-versant, l'accumulation de sédiments, l'excès de phosphore... favorise un développement important de cyanobactéries dans cette eau stagnante, dont la température monte rapidement. Sur les recommandations de l'ONEMA, il a été décidé de laisser l'étang à sec pendant au moins un été ! Pour cela il faudra d'abord terminer progressivement la vidange de l'étang, puis laisser la végétation pousser sur la vase et exporter la fauche. Restera ensuite à décider de l'avenir à plus long terme de l'étang. ELG

SAGE
Schéma d'aménagement
et de gestion des eaux
CLE
Commission locale de l'eau

Culture et environnement sont indissociables et fondent l'identité de la Bretagne, alors les bénévoles qui pilotent le magazine ont décidé de vous offrir chaque trimestre un morceau de notre héritage linguistique. Pour les quelques monolingues indécrottables, vous pouvez retrouver ce texte dans la langue de Molière sur notre site, rubrique « Publications ».



De l'eau et des hommes



L'eau, tout le monde le sait, est au centre de tout, de toute forme de vie. Sa rareté, son absence, son abondance ou ses excès font certainement d'elle la première et la plus injuste des inégalités de la planète. Aujourd'hui, les relations de l'homme à l'eau ont changé de nature : l'eau pénurie, l'eau gaspillée, l'eau dégradée, l'eau des loisirs, l'eau du confort... Quel qu'en soit le contexte, l'eau est devenue un enjeu politique et économique.

De l'eau et des hommes, c'est l'histoire et la géographie des rapports entre une ressource irremplaçable, de plus en plus convoitée, et ses usagers. Ce très bel ouvrage réunit, sous la conduite de Jean-Claude Lefeuvre, professeur émérite au Muséum national d'histoire naturelle, et sympathisant de longue date des actions menées par Eau et Rivières, trente-trois scientifiques, reconnus chacun dans sa spécialité. Ces travaux ont abouti

à la réalisation d'une œuvre collective, qui embrasse l'ensemble de la problématique de l'eau, de l'origine des temps à l'époque actuelle.

Illustré de plus de 400 photos, cartes, dessins et graphiques, ce livre vise à sensibiliser un large public, avec pour ambition d'aider à mieux comprendre les menaces qui pèsent sur une ressource essentielle.

Sous la direction
de Jean-Claude Lefeuvre
Editions De Monza ;
400 pages ; 25 x 30.5 cm ;
39 €

Pour une éducation buissonnière



Ah, Louis Espinassous !... Il y a quelques années, il a animé une formation au Centre régional d'initiation à la rivière. Ces quelques jours ont été, pour tous ceux qui y ont participé, l'occasion d'une belle rencontre avec un homme passionné, persuadé que l'éducation à la nature est plus qu'indispensable dans le monde où nous vivons. Mais pas n'importe quelle éducation...

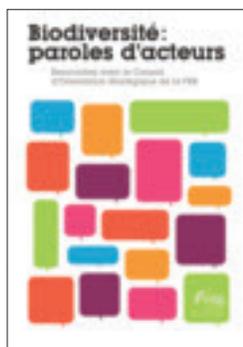
Nous privons en effet de plus en plus nos enfants de la nature, du dehors, les acheminant peu à peu vers une éducation "hors-sol". Et ceci au nom de la sécurité, de l'hygiène, du risque zéro, et sous le prétexte que, par écrans interposés, la vie, le réel, leur arrivent désormais sans risques. Or le monde n'est pas réductible aux murs de la chambre ou de la classe, ni aux images virtuelles. C'est dehors, dans les prés, les bois, au bord de la rivière ou de la mer, dans ce contact plein avec le réel, que l'enfant construit une part considérable de son rapport au monde. Avec son style vif, Louis Espinassous plaide pour l'éducation nature en connaissance de cause : il la pratique au quotidien depuis quarante ans.

Pour une éducation buissonnière est un témoignage riche d'expériences et de réflexions.

C'est aussi une vigoureuse exhortation au développement de cette éducation nature pour que chaque enfant puisse grandir et aller vers une humanité plus solidaire et respectueuse des ressources et de la beauté du monde.

De Louis Espinassous
Editions Hesse ; 192 pages ;
14.5 x 22.5 cm ; 17 €

Biodiversité, paroles d'acteurs



La Fondation pour la recherche sur la biodiversité, lancée en 2008 par huit établissements et organismes de recherche publics (CNRS, IRD, INRA, MNHN, IFREMER, CEMAGREF, BRGM, CIRAD), est un point de convergence méconnu entre acteurs scientifiques et acteurs de la société. 120 structures (associations de protection de la nature, entreprises, gestionnaires ou collectivités), ont rejoint la FRB, autour d'un but : relever les défis scientifiques de la biodiversité.

Mais qui sont les membres de son Conseil d'orientation stratégique ? Quelles sont leurs valeurs, leurs représentations, leurs ambitions ou encore leur mode d'action en matière de biodiversité ? Ce recueil de 45 rencontres nous éclaire sur la diversité des visions autour de la biodiversité. Un point de départ pour élaborer collectivement un vocabulaire commun, préalable à la mise en œuvre de réflexions et d'actions partagées.

Fondation pour la Recherche
sur la Biodiversité,
384 pages
Disponible également en
libre téléchargement sur
www.fondationbiodiversite.fr

Guide de la POLITIQUE AGRICOLE COMMUNE



Début 2010 des organisations françaises agricoles, de solidarité internationale, de développement durable, de protection de l'environnement ainsi que des mouvements ruraux, ont décidé de s'impliquer dans le débat sur l'avenir de la Politique Agricole Commune (FNAB, CIVAM, WWF, Confédération paysanne, CIVAM, Cohérence,...). Ce « groupe PAC 2013 » ambitionne de peser dans les discussions autour de la réforme de la PAC pour que celle-ci soit relégitimée. Objectifs : répondre aux enjeux tels que, la sécurité alimentaire, la protection des ressources naturelles, la lutte contre le changement climatique, le développement rural tout en étant solidaire avec les pays du Sud. Ce travail s'est traduit par un certain nombre de propositions

comme « refonder les paiements directs sur la base de la rémunération des services environnementaux pondérés par l'emploi » que l'on retrouve détaillées et explicitées dans un guide. Ce guide, à vocation pédagogique et de plaidoyer, vous est destiné. Il est composé de trois parties : Les fondamentaux de la PAC, L'impact des réformes de la PAC, Quels nouveaux enjeux, quelle PAC après 2013 ?

Il est disponible en téléchargement gratuit mais sa version papier peut aussi être commandée pour plus de confort, il deviendra alors le compagnon de tous les militants d'Eau et Rivières qui veulent savoir parler, « agriculture et d'environnement » sans fausse note.

Editeur : Groupe PAC 2013
www.pouruneautrepace.eu
100 pages, format 15x21
(ital), prix 12 € à commander sur www.fnab.org



Oxygène

Le 7 juillet, la plage de Morieux étant déserte d'estivants pour cause d'algues vertes. Deux marçassins en ont profité. Quand on les a retrouvés morts, le préfet des Côtes d'Armor, chaussant ses mocassins officiels, a organisé une conférence de presse pour annoncer, rapport d'autopsie à l'appui, que les animaux avaient trépassé « *par étouffements et non par asphyxie* ». Ne pas confondre les deux. Et les algues vertes ? « *Juste une concomitance* ». Une affaire d'oxygène qui n'arrive plus jusqu'aux poumons. 20 jours plus tard, l'hécatombe atteignait le chiffre de 36 sangliers. Simple affaire d'arrêt cardiaque.

Prestidigitation

Ce même 7 juillet, où agonisaient les premiers marçassins sur la plage de Morieux, un hélicoptère battait des ailes au-dessus de Crozon. Notre président en descendait, protégé par 450 gendarmes, stigmatisant, devant un aréopage agricole bien choisi, « *les intégristes de l'écologie* ». Fort de l'approbation de son auditoire, il évoquait ses deux solutions miracles pour chasser les algues vertes : le ramassage (sur deniers publics, bien entendu !) et la méthanisation. Lavoisier (*rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme*) lui avait soufflé à l'oreille la formule du méthane : CH₄. Aucune trace du méchant N, coupable des marées vertes dénoncées par les « intégristes » ! Mais où était donc passé l'azote ? Plus fort que le magicien David Copperfield. Du grand art !

Transparence

L'hécatombe de Marçassins sur la plage de Morieux n'a pas laissé indifférent le président de région. Le 27 juillet, zappant à pieds joints sur le modèle productiviste régional (60% des porcs, 40% des volailles, 20% des bovins sur seulement 6% du territoire national - rappel du Monde du 20/08/11) ainsi que sur sa plainte contre les affiches de FNE dans le métro, il s'est montré très ferme : « *J'appelle à la plus grande transparence sur les causes de cette mortalité brutale et surprenante* » (AFP 27/07/11). Quelqu'un s'appropriait-il donc à nier une vérité si surprenante ? On veut des noms !

Plancher

Un arrêté ministériel du 17 janvier dernier, signé sous la pression du « monde agricole » (Le Monde 13/08/11), autorisait la circulation des 44 tonnes. Afin de ménager la voirie, un décret devait suivre, rendant obligatoire un sixième essieu sur les poids lourds. Par arrêté du 7 août, cette obligation est reportée à 2014 pour les véhicules neufs, à 2019 pour les autres. En prévision des futurs nids de poules, le président de la société d'aliments Sofiprotéol-Glon-Sanders (le même que celui de la FNSEA !) conseille aux conducteurs de mobylettes de limiter leurs déplacements.

Mise au poing

Mardi 9 août, la Ministre de l'Environnement NKM tapait du poing sur la plage : « *L'agriculture a une part importante dans les nitrates qui sont produits en Bretagne et se retrouvent dans les rivières. Cela fait vingt ou trente ans que ça dure... un jour il faut que ça s'arrête* ». (Télégramme 9/08/11) La Ministre avait sans doute été oubliée dans l'hélicoptère présidentiel lors de la visite de Crozon (cf. plus haut). Un gros boulot de remise à niveau l'attend à l'Élysée.

Ballon rond

Le président de la chambre régionale d'agriculture a trouvé les propos de la Ministre « *profondément révoltants et particulièrement insultants* ». Pour entonner, de manière plus originale, son désormais fameux refrain : « *y'en a marre d'être montré du doigt* », quelques militants de la FDSEA et JA des Côtes d'Armor, autoproclamés « LA profession » ont bravé l'interdiction municipale de la plage de Morieux pour un rapide match de foot médiatique. Le discours s'est enrichi d'une affirmation à la sauce négativiste : les algues vertes ne sont pas dangereuses. Les scientifiques sont tous des militants, les militants tous des menteurs et les sangliers tous des mauviettes (Télégramme du 13/08/11). La preuve : aucun ballon n'a crevé.



XIII^{ème} Colloque régional

Mercredi 30 novembre 2011

Lycée agricole Le Gros Chêne - Pontivy (56)

L'eau et les sols



9:30

Ouverture du colloque

Jo HERVE, Président d'Eau et Rivières de Bretagne

9:45

Évolution des sols de Bretagne, les enjeux de leur protection

Blandine LEMERCIER, Ingénieur d'études, INRA - Agrocampus Rennes

10:30

L'importance de la biodiversité du sol

Daniel CLUZEAU, Enseignant chercheur, Directeur de la station biologique de Paimpont, Université de Rennes I

11:15

Débat

11:35

Pause

11:45

La réglementation européenne et nationale sur les sols

Maylis DESROUSSEAUX, Doctorante en droit de l'environnement, Institut de droit de l'environnement, Université Lyon III

12:20

Débat

12:30

Déjeuner sur place

14:00

Réduire l'artificialisation des sols bretons, un enjeu pour les politiques d'aménagement

Daniel CUEFF, Président de l'Établissement Public Foncier de Bretagne, Maire de Langouët

14:35

Redécouvrir l'agronomie pour préserver l'eau et les sols

Catherine GRIMALDI, Directrice de recherche à l'UMR SAS, INRA

15:05

Débat

15:25

Témoignages

Frédéric THOMAS, Agriculteur, Président de l'association BASE (Bretagne Agriculture Sol Environnement)

Bernard MOREL, Agriculteur biologique

16:15

La restauration du bocage, un outil de protection des sols

Bertrand GUIZARD, Chef du Service de l'eau, des territoires, de l'environnement et de la forêt, DRAAF Bretagne

16:40

Débat

17:00

Conclusion de la journée

Eau & Rivières de Bretagne

17:30

Fin du colloque

Inscription obligatoire avant le 14 novembre !

16 € pour les adhérents, 20 € pour les non adhérents

Renseignements :

Eau & Rivières de Bretagne - Venelle de la Caserne - 22200 Guingamp - Tél. : 02 96 21 38 77

E-mail : secretariat@eau-et-rivieres.asso.fr - www.eau-et-rivieres.asso.fr

Avec le concours de :

